

DÉVELOPPEMENTS

Du Budget des Dépenses

DU

MINISTÈRE DE LA GUERRE,**POUR L'EXERCICE 1845.**


NUMÉRO de		CHAPITRES ET NATURE DES DÉPENSES.
articles de la loi	dévelop- pements des articles	
CHAPITRE PREMIER		
ADMINISTRATION CENTRALE		
1		Fraitements du Ministère
2		— des employés
3		Supplément aux officiers et autres militaires attachés au Département de la Guerre
4		Matériel du Ministère
5	»	Dépôt de la Guerre
6	»	Secours à d'anciens militaires et employés du Département de la Guerre, à des veuves et enfants mineurs
		TOTAL DU CHAPITRE 1 ^{er} fr.
CHAPITRE II.		
SOLDES ET MASSES. — FRAIS DIVERS DES CORPS.		
SECTION PREMIÈRE		
Solde de l'état-major.		
1	»	Etat-major général
2	»	— des places
3	»	Service de l'intendance militaire
4	»	— de santé
5	»	Indemnités aux généraux, aux commandants des corps et officiers dans une position spéciale
		TOTAL DE LA SECTION 1 ^{re} fr.
SECTION DEUXIÈME.		
Solde et habillement des diverses armes.		
1	»	Infanterie
2	»	Cavalerie
3	»	Artillerie
4	»	Génie
5	»	Gendarmerie
		TOTAL DE LA SECTION 2 ^e fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1845.			CRÉDIT demandé POUR L'EXERCICE 1844.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1845.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1845.	Observations.
CHARGES ordinaires.	CHARGES extraordinaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
21,000 "	"	21,000 "	21,000 "	"	"		
158,000 "	"	158,000 "	160,000 "	"	2,000		
15,000 "	"	15,000 "	15,000 "	2,000	"		
40,000 "	"	40,000 "	40,000 "	"	"		
19,000 "	"	19,000 "	19,000 "	"	"		
10,000 "	"	10,000 "	10,000 "	"	"		
265,000 "	"	265,000 "	265,000 "	2,000	2,000		
575,000 "	"	575,000 "	575,000 "	"	"		
226,756 50	"	226,756 50	226,756 50	"	"		
113,828 "	"	113,828 "	113,828 "	"	"		
307,125 25	"	307,125 25	307,279 70	"	156 45		
25,000 "	"	25,000 "	25,000 "	"	"		
1,247,707 75	"	1,247,707 75	1,247,864 20	"	156 45		
9,552,026 70	239,975 50	9,592,000 "	9,659,000 "	"	67,000 "		
2,965,498 66	55,501 54	3,019,000 "	3,037,000 "	"	18,000 "		
2,591,127 34	19,872 66	2,611,000 "	2,625,000 "	"	14,000 "		
685,934 "	3,066 "	687,000 "	688,000 "	"	1,000 "		
"	1,587,000 "	1,587,000 "	1,588,000 "	"	1,000 "		
15,592,586 70	1,903,415 50	17,496,000 "	17,597,000 "	"	101,000 "		

NUMERO de articles de la loi	CHAPITRES ET NATURE DES DÉPENSES.
	SECTION TROISIÈME. <i>Masses des corps, frais divers et indemnités</i> 1 Masse de pain 2 — de fourrages 3 — d'entretien du harnachement, traitement et ferrure des chevaux 4 — de renouvellement de la buffleterie et du harnachement 5 — de casernement des chevaux 6 — des hommes 7 Frais de route et de séjour des officiers 8 Transports généraux et autres 9 Primes de rengagement 10 Chauffage et éclairage des corps de garde 11 Vivres de campagne aux camps, logement et nourriture en route 12 Remonte 13 Frais de bureaux et d'administration des corps TOTAL DE LA SECTION 3^e fr Récapitulation du chapitre II SECTION 1 — Solde de l'état-major — 2^{me} — Solde et habillement des diverses armes 3^{me} — Masses des corps, frais divers et indemnités TOTAL DU CHAPITRE II fr CHAPITRE III. ÉCOLE MILITAIRE 1 Traitements et indemnités 2 Enseignement 3 Solde des élèves 4 Dépenses d'administration TOTAL DU CHAPITRE III fr

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1845.			CRÉDIT demandé POUR L'EXERCICE 1844.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1845.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1845.	Observations.
CHARGES ordinaires.	CHARGES extraordinaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
1,498,885 92	»	1,498,885 92	1,505,200 64	»	4,314 72		
2,691,000 »	»	2,691,000 »	2,704,000 »	»	15,000 »		
75,000 »	»	75,000 »	74,000 »	»	1,000 »		
70,000 »	»	70,000 »	70,000 »	»	»		
80,000 »	»	80,000 »	80,000 »	»	»		
619,950 70	»	619,950 70	620,405 95	»	545 25		
100,000 »	»	100,000 »	100,000 »	»	»		
60,000 »	»	60,000 »	60,000 »	»	»		
4,000 »	»	4,000 »	4,000 »	»	»		
75,000 »	»	75,000 »	75,000 »	»	»		
567,000 »	»	567,000 »	567,000 »	»	»		
524,100 »	»	524,100 »	524,100 »	»	»		
550,000 »	»	550,000 »	550,000 »	»	»		
6,292,956 62	»	6,292,956 62	6,511,796 59	»	18,859 97		
1,247,707 75	»	1,247,707 75	1,247,864 20	»	156 45		
15,592,586 70	1,905,415 50	17,498,000 »	17,597,000 »	»	101,000 »		
6,292,956 62	»	6,292,956 62	6,511,796 59	»	18,859 97		
25,133,251 07	1,905,415 50	25,056,644 57	25,156,660 79	»	120,016 42		
55,124 99	»	55,124 99	52,825 99	299 »	»		
64,852 61	»	64,852 61	66,752 61	»	1,900 »		
19,594 13	»	19,594 13	26,120 12	»	6,525 99		
24,448 27	»	24,448 27	24,321 28	126 99	»		
142,000 »	»	142,000 »	150,000 »	425 99	8,425 99		

NUMÉRO des		CHAPITRES ET NATURE DES DÉPENSES.
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	
		CHAPITRE IV.
		MATÉRIEL DU SERVICE DE SANTÉ ET HÔPITAUX.
1	»	Pharmacie centrale
2	»	Solde, supplément de solde et pain des malades
5	»	Loyer des bâtiments, réparations.
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
		CHAPITRE V.
		MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE ET DU GÉNIE.
1	»	Matériel de l'artillerie
2	»	— du génie
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
		CHAPITRE VI.
		TRAITEMENTS DIVERS ET PENSIONS.
1	»	Traitements temporaires de non-activité, réforme, etc.
2	»	— des aumôniers
3	»	— d'employés temporaires
4	»	Pensions civiles
5	»	— de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement, et secours sur le fonds de Waterloo.
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
		CHAPITRE VII.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
Unique.	»	Dépenses imprévues.
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1845.			CRÉDIT demandé POUR L'EXERCICE 1844.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1845.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1845.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires	CHARGES extraordinaires	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
94,000 »	»	94,000 »	94,000 »	»	»		
582,500 »	»	582,500 »	585,400 »	»	900 »		
25,000 »	»	25,000 »	25,000 »	»	»		
499,500 »	»	499,500 »	500,400 »	»	900 »		
486,995 »	55,005 »	520,000 »	520,000 »	»	»		
712,000 »	440,000 »	1,152,000 »	1,159,550 »	12,450 »	»		
1,198,995 »	475,005 »	1,672,000 »	1,659,550 »	12,450 »	»		
289,848 55	»	289,848 55	294,014 77	»	4,166 24		
52,500 »	»	52,500 »	52,500 »	»	»		
5,850 »	»	5,850 »	5,850 »	»	»		
10,969 »	»	10,969 »	»	10,969 »	»		
25,454 47	»	25,454 47	25,455 25	»	» 76		
562,602 »	»	562,602 »	555,800 »	10,969 »	4,167 »		
46,255 65	»	46,255 65	44,589 21	1,664 42	»		
46,255 65	»	46,255 65	44,589 21	1,664 42	»		

NUMERO des		CHAPITRES ET NATURE DES DÉPENSES.
Chapitres	Pages	
Récapitulation.		
I	122	Administration centrale
II	<i>Ib</i>	Soldes et masses — Frais divers des corps
III	124	Ecole militaire
IV	126	Matériel du service de santé et hôpitaux
V	<i>Ib</i>	Matériel de l'artillerie et du génie
VI	<i>Ib</i>	Traitements divers et pensions
VII	<i>Ib</i>	Dépenses imputées
		TOTAUX fr

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1845.			CRÉDIT demande POUR L'EXERCICE 1844.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1845.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1845.
CHARGES ORDINAIRES	CHARGES EXTRAORDINAIRES.	TOTAL.		IN PLUS	IN MOINS	
265,000 »	»	265,000 »	265,000 »	2,000 »	2,000 »	
25,135,251 07	1,903,413 50	25,056,644 57	25,156,660 79	»	120,016 42	
142,000 »	»	142,000 »	150,000 »	425 90	8 425 99	
499,500 »	»	499,500 »	500,400 »	»	900 »	
1,198,995 »	475,005 »	1,672,000 »	1,659,550 »	12,450 »	»	
562,602 »	»	562,602 »	555,800 »	10,969 »	4,167 »	
46,255 65	»	46,255 65	44,589 21	1,664 42	»	
25,645,581 70	2,376,418 50	28,022,000 »	28,150,000 »	27,509 41	155,509 41	
DIFFÉRENCE EN MOINS. fr.				108,000 »		

130

131

PIÈCES

SERVANT

DE DÉVELOPPEMENTS AU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE,

Pour l'exercice 1845.



132

CHAPITRE PREMIER. — *Administration centrale.*

NATURE DES DÉPENSES.	CRÉDIT		DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1845.		Observations.
	DEMANDÉ POUR 1845.	DEMANDÉ POUR 1844.	En plus.	En moins.	
Article Premier.					
Traitement du Ministre	21,000 »	21,000 »	»	»	
Art. 2.					
Traitement des fonctionnaires, employés, huissiers, ouvriers lithographes, gens de service, et indemnités aux employés temporaires	158,000 »	160,000 »	»	2,000 »	
Art. 3.					
Supplément aux officiers et autres militaires attachés au Département de la Guerre.	15,000 »	15,000 »	2,000 »	»	
Art. 4.					
Fournitures de bureau, impressions, reliures, achats de livres, assurances et prises d'eau, chauffage et éclairage, entretien du mobilier et des locaux, ports de lettres, dépenses diverses	40,000 »	40,000 »	»	»	
Art. 5.					
Reconnaisances militaires, achats d'instruments, alimentation de la bibliothèque et de la collection des cartes, etc.	19,000 »	19,000 »	»	»	
Art. 6.					
Secours à d'anciens militaires, à des veuves et enfants mineurs, et à d'anciens employés du Ministère de la Guerre.	10,000 »	10,000 »	»	»	
TOTAUX. . . . fr.	265,000 »	265,000 »	2,000 »	2,000 »	
Différence.			»		

CHAPITRE II, SECTION 1^{re}, ART. 1^{er}. — *État-major général.*

GRADES.	LIEUTIF		Nombre de RAIIONS.	MONTANT		CREDIT DEMANDE POUR 1845	Observations
	SUR TITRE DE PAIX			Du TRAITEMENT individuel	Des SOMMES annuelles		
	Hommes	Chevaux					
Cadre des officiers généraux en activité							
Lieutenants généraux	9	56	13,140	16,900	152,100	360,900	»
Généraux-majors	18	54	19,710	11,600	208,800		
	27	90	32,850				
En disponibilité, au cadre de réserve et commandants de province							
Lieutenants généraux	2	4	1,460	10,000	20,000	83,000	»
Généraux-majors et colonels commandants de province	5	10	5,650	8,400	42,000		
	5	6	2,190	7,000	21,000		
	10	20	7,500				
Corps d'état-major.							
(Un général-major est compris dans le cadre des officiers généraux)							
Colonels	3	6	2,190	8,400	25,200	196,700	»
Lieutenants colonels	5	6	2,190	6,500	18,900		
Majors	5	10	5,650	5,500	27,500		
Capitaines { de 1 ^{re} classe	9	9	5,285	4,650	41,850		
{ de 2 ^e —	9	9	5,285	5,800	54,200		
Lieutenants	9	9	5,285	2,950	26,550		
Sous-lieutenants	9	9	5,285	2,500	22,500		
	47	58	21,170				
Suppléments aux aides-de-camp et officiers d'ordonnance des commandants des divisions et brigades.							
Capitaines	3	5	1,825	850	4,250	8,940	»
Lieutenants	4	4	1,460	1,060	4,240		
Un capitaine	1	1	1,460	450	450		
Suppléments aux aides-de-camp des commandants de province							
Lieutenants et sous-lieutenants	9	9	5,285	640	5,760	5,760	»
	18	18	6,570				
	102	186	67,890			655,500	»
A DEDUIRE Pour généraux en mission, pour vacances et congés						77,410 56	
						577,889 14	
A déduire 1/2 p. %, pour médicaments					fr	2,889 14	
Reste						575,000	»
Le crédit demandé pour 1844 s'élève à						575,000	»
DIFFERENCE					fr	»	

CHAPITRE II, SECTION 1^{re}, ART. 2. — *État-major des provinces et des places.*

GRADES.	HIECTIF SUR PIED DE PAIX		Nombre de RATIONS	MONTANT du TRAITEMENT individuel	CRÉDIT DEMANDÉ POUR 1845.	Observations.
	Hommes	Chevaux				
Etat-major des provinces						
Les généraux-majors et les colonels commandants de province, ainsi que leurs aides-de-camp, figurent à l'état-major général						
Etat-major des places.						
Commandants de place	de 1 ^{re} classe	9	9	5285	6,500	56,700 "
	de 2 ^e —	15	"	"	4,200	63,000 "
	de 3 ^e —	6	"	"	3,500	19,800 "
Adjudants de place	de 1 ^{re} classe	12	2	750	2,500	50,000 "
	de 2 ^e —	12	2	750	2,100	25,200 "
	de 3 ^e —	10	"	"	1,800	18,000 "
		64				212,700 "
		A DÉDUIRE $\frac{1}{2}\%$ pour médicaments				1,065 50
		RESTE				211,636 50
Portiers-consignes						
Portiers-consignes	de 1 ^{re} classe	1	"	"	600	600 "
		17	"	"	260	4,420 "
	de 2 ^e —	46	"	"	200	9,200 "
	de 3 ^e —	6	"	"	150	900 "
		70	15	4745		15,120 "
TOTAL . . .					. fr	226,756 50
Le crédit demandé pour 1844 s'élève à					.	226,756 50
Différence . . .					.	"

CHAPITRE II, SECTION 1^{re}, ART. 3. — *Service de l'intendance et de l'Administration militaire.*

GRADES.	LIECTIF SUR PIED DE PAIX		Nombre de RATIONS.	MONTANT du TRAITEMENT individuel	CRÉDIT DEMANDÉ POUR 1845.	Observations.
	Hommes	Chevaux				
Service de l'intendance						
Intendants militaires	en chef	1	2	750	11,600	11,600 »
	de 1 ^{re} classe	1	1	565	8,400	8,400 »
	de 2 ^e —	4	4	1,400	6,500	25,200 »
Sous-intendants militaires	de 1 ^{re} classe	8	8	2,920	5,500	44,000 »
	de 2 ^e —	4	»	»	3,800	15,200 »
	adjoints	4	»	»	2,500	10,000 »
	22	15				
Service de l'administration militaire (Pour mémoire)						
Capitaines quartiers-mâtres	29	»	»	»	»	
Lieutenants et sous-lieutenants officiers-payeurs	45	»	»	»	»	
Capitaines, lieutenants ou sous-lieutenants administrateurs d'habillement	28	»	»	»	»	
	102	»				
	124	15	5,475		114,400	»
A déduire $\frac{1}{2}$ p. ‰ pour médicaments.					572	»
RESTE					fr.	115,828 »
Le crédit demandé pour 1844 s'élève à.						115,828 »
DIFFERENCE						»

CHAPITRE II, SECTION 1^{re}, ART. 4. — *Service de santé et administration des hôpitaux.*

GRADES	EFFECTIF SUR PIED DE PAIX		Nombre de RATIONS	MONTANT du TRAITEMENT individuel	CRÉDIT DEMANDÉ POUR 1845	Observations.
	Hommes	Chevaux				
Service des hôpitaux						
Inspecteur général	1	2	750	8,400	8,400	
Médecins	principaux	4		5,500	22,000	
	de garnison	7		4,650	32,550	
	de bataillon	1		2,500	2,500	
	adjoints	20		2,100	42,000	
Pharmaciens	principal	1		4,650	4,650	
	de 1 ^{re} classe	4		3,800	15,200	
	de 2 ^e —	8		2,500	20,000	
	de 3 ^e —	18		1,600	28,800	
Inspecteur vétérinaire	1	1	505	5,800	5,800	
Service des corps. (Pour mémoire)		65	5			
Médecins	de régiment	28	11			
	de bataillon	60	11			
	adjoints	6	5			
Vétérinaires	de 1 ^{re} classe	11	11			
	de 2 ^e —	9	9			
	de 3 ^e —	7	7			
		121	54			
TOTAL du personnel du service des hôpitaux et des corps		186	57			
Personnel administratif des hôpitaux						
Directeurs	de 1 ^{re} classe	5		2,500	12,500	
	de 2 ^e —	6		1,800	10,800	
— adjoints	de 1 ^{re} classe	5		1,400	7,000	
	de 2 ^e —	5		1,200	6,000	
		21		1,095	216,200	
A déduire $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments					1,081	
A REPORTER					fr 215,119	

Service de santé et administration des hôpitaux (suite)

GRADES.	EFFECTIF SUR PIED DE PAIX.		Nombre de RATIONS.	MONTANT du TRAITEMENT individuel	CRÉDIT DEMANDÉ POUR 1845.	Observations.
	Hommes	Chevaux				
REPORT	21	"	1095	"	215,119 "	
Personnel administratif des hôpitaux (suite).						
Commis aux écritures	de 1 ^{re} classe	5	"	900 "	4,500 "	
	de 2 ^e —	5	"	800 "	4,000 "	
Magasiniers	de 1 ^{re} classe	5	"	450 90	2,299 50	
	de 2 ^e —	5	"	385 25	1,916 25	
Dépensiers		5	"	450 90	2,299 50	
Tisanners	de 1 ^{re} classe	5	"	450 90	2,299 50	
	de 2 ^e —	5	"	385 25	1,916 25	
Cuisiniers	de 1 ^{re} classe	5	"	450 90	2,299 50	
	de 2 ^e —	7	"	385 25	2,682 75	
Portiers	de 1 ^{re} classe	5	"	450 90	2,299 50	
	de 2 ^e —	7	"	385 25	2,682 75	
Infirmiers-majors	de 1 ^{re} classe	10	"	450 90	4,500 "	
	de 2 ^e —	7	"	385 25	2,682 75	
Aides-tisanners		5	"	306 60	1,533 "	
— cuisiniers		5	"	306 60	1,533 "	
Infirmiers permanents	de 1 ^{re} classe	55	"	306 60	16,863 "	
	de 2 ^e —	40	"	229 95	9,198 "	
Sœurs hospitalières		33	"	800 "	26,400 "	
	214					
TOTAL du personnel administratif	255	"	1095			
					307,125 25	
Le crédit demandé pour 1844 s'élève à					307,279 70	
Différence en moins au Budget de 1845					156 45	

CHAPITRE II, SECTION 1^{re}, ART. 5. — *Frais de représentation.*

DÉSIGNATION.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR 1843.	<i>Observations.</i>
Indemnités aux généraux, commandants des corps et officiers dans une position spéciale	25,000	
Le crédit demandé pour 1844 s'élève à	25,000	
DIFFÉRENCE.	»	

CHAPITRE II. SECTION 2, ART. 1^{er}. — *Arme de l'Infanterie. — Régiment d'élite.*

GRADES.	EFFETIF sur pied de paix		NOMBRE DE JOURNÉES		MONTANT		CRÉDIT	Observations.
	Hommes	Chevaux	de sous-officiers et soldats	de chevaux.	du traitement individuel	de la solde et habillement par jour	DEMANDE POUR 1845	
OFFICIERS.								
Colonel	1	2	"	730	7,400	"	7,400	"
Lieutenant-colonel	1	2	"	730	5,900	"	5,900	"
Majors .	5	9	"	3285	5,050	"	25,250	"
Capitaine adjudant-major (de 1 ^{re} classe)	1	1	"	565	5,700	"	5,700	"
— quartier-maître (de 1 ^{re} —)	1	"	"	"	5,700	"	5,700	"
Adjudants-majors { Lieutenants	3	"	"	"	2,500	"	6,900	"
{ Sous-lieutenant	1	"	"	"	2,000	"	2,000	"
Officiers-payeurs. { Lieutenant	1	"	"	"	2,500	"	2,500	"
{ Sous-lieutenant	1	"	"	"	2,000	"	2,000	"
Capitaine administrateur d'habillement	1	"	"	"	5,500	"	5,500	"
Officier d'armement	1	"	"	"	1,900	"	1,900	"
Lieutenant ou sous-lieutenant porte-drap	1	"	"	"	1,900	"	1,900	"
Médecins { de régiment	1	"	"	"	5,800	"	5,800	"
{ de bataillon.	4	"	"	"	2,500	"	10,000	"
Capitaines { de 1 ^{re} classe	15	"	"	"	5,500	"	42,900	"
{ de 2 ^e —	15	"	"	"	2,900	"	57,700	"
Lieutenants .	26	"	"	"	1,900	"	49,400	"
Sous-lieutenants	26	"	"	"	1,600	"	41,600	"
	101	14	"	5110	A DÉDUIRE .		251,050	"
					$\frac{1}{2}$ o/o p ^r médicam ^{ts} .		1,258	25
					RESULTE . .		250,591	75
TROUPES								
Adjudants-sous-officiers	5	"	1825	"	"	2 71	4,945	75
Tambour-major .	1	"	565	"	"	1 97	719	05
Sergent-cornet	1	"	565	"	"	1 72	627	80
Maître-armurier	1	"	565	"	"	1 99	726	55
— tailleur et cordonnier	2	"	730	"	"	" 91	664	50
Musiciens d'état-major .	14	"	5110	"	"	"	8,144	"
Caporaux tambours et cornets .	4	"	1400	"	"	1 12	1,655	20
Sergents-majors	26	"	9490	"	"	2 04	19,559	60
Sergents	103	"	38525	"	"	1 72	65,919	"
— fourriers	27	"	9855	"	"	1 72	16,950	60
Caporaux	160	"	58400	"	"	" 96	56,064	"
Tambours et cornets	52	"	18980	"	"	" 85	16,155	"
Élèves-tambours et cornets .	10	"	5650	"	"	" 68	2,482	"
Grenadiers	648	"	256520	"	"	" 71	167,929	20
Voltigeurs	648	"	256520	"	"	" 71	167,929	20
	1704	"	621960	"				
Haute paye pour chevrons							4,106	25
Pour première mise de 528 hommes à 36 francs							19,008	"
— indemnités aux sous-officiers promus au grade d'officier							400	"
							553,743	30
TOTAL GÉNÉRAL pour le régiment d'élite. fr.							804,155	05

Douze régiments d'infanterie de ligne.

GRADES.	EFFECTIF sur pied de paix		NOMBRE DE JOURNÉES		MONTANT		CRÉDIT	Observations
	Hommes	Chevaux	de sous-officiers et soldats.	de chevaux	du traitement individuel	de la solde et habillement par jour	DEMANDÉ, POUR 1845.	
OFFICIERS								
Colonels	12	24	"	8760	7,400	"	88,800	"
Lieutenants-colonels	12	24	"	8760	5,900	"	70,800	"
Majors	48	84	"	50660	5,050	"	242,400	"
Capit. adjud.-maj.	6	6	"	2190	3,700	"	22,200	"
— quart.-maît	6	"	"	"	3,700	"	22,200	"
	6	"	"	"	3,500	"	19,800	"
	6	"	"	"	2,300	"	62,100	"
Adjudants-majors	27	"	"	"	2,000	"	18,000	"
Officiers-payeurs	12	"	"	"	2,300	"	27,600	"
	12	"	"	"	2,000	"	24,000	"
Capitaines administrat ^{rs} d'habillem ^t	12	"	"	"	5,300	"	59,600	"
Officiers d'armement	12	"	"	"	1,900	"	22,800	"
Lieuten ^{ts} ou sous lieuten ^{ts} porte-drap	12	"	"	"	1,900	"	22,800	"
Médecins	12	"	"	"	3,800	"	45,600	"
	36	"	"	"	2,500	"	90,000	"
	120	"	"	"	3,300	"	596,000	"
Capitaines	120	"	"	"	2,900	"	348,000	"
Lieutenants	240	"	"	"	1,900	"	456,000	"
Sous-lieutenants	240	"	"	"	1,600	"	384,000	"
	960	144	"	52560	A DÉDUIRE		2,422,500	"
					1/2 pour médicaments		12,112 50	
					RESTE		2,410,387 50	
TROUPE								
Adjudants-sous-officiers	48	"	17,120	"	"	2 71	47,479 20	
Tambours majors	12	"	4,580	"	"	1 97	8,628 60	
Maîtres armuriers	12	"	4,580	"	"	1 99	8,716 20	
— tailleurs et cordonniers	24	"	8,760	"	"	" 91	7,971 60	
Musiciens d'état-major	168	"	61,520	"	"	"	97,728	"
Caporaux tambours et cornets	48	"	17,520	"	"	1 12	19,622 40	
Sergents-majors	240	"	87,600	"	"	1 99	174,524	"
Sergents	972	"	354,780	"	"	1 67	592,482 60	
— fourriers	252	"	91,980	"	"	1 67	155,606 60	
Caporaux	1488	"	545,120	"	"	" 91	494,259 20	
Tambours et cornets	480	"	175,200	"	"	" 80	140,160	"
Elèves tambours et cornets	96	"	35,040	"	"	" 68	25,827 20	
Grenadiers	1584	"	578,160	"	"	" 71	410,495 60	
Voligeurs	1584	"	578,160	"	"	" 71	410,495 60	
Fusiliers	6556	"	2,312,640	"	"	" 68	1,572,505 20	
	15544	"	4,870,560	"				
Haute paye pour chevrons							27,375	"
Pour première mise à 4,752 hommes à 56 francs							171,072	"
— indemnités aux sous-officiers promus au grade d'officier							4,800	"
							4,365,615	"
TOTAL GÉNÉRAL pour les douze régiments d'infanterie							fr. 6,770,002 50	

Trois régiments de chasseurs à pied.

GRADES.	NOMBRE SUR PIED DE PAIX.		NOMBRE DE JOURNÉES		MONTANT		CREDIT	Observations
	Hommes	Chevaux	de sous-officiers et soldats	de chevaux	du triolement individuel	de la solde et habillement par jour	DEMANDÉ POUR 1845	
OFFICIERS								
Colonels	3	6	"	2190	7,400		22 200	"
Lieutenants colonels	5	6	"	2100	3,000		17,700	"
Majors	12	21	"	7665	1,050		60,600	"
Capitaines adjud. majors	1	1	"	365	3,700	"	5,700	"
— quart maître	2	2	"	730	3,300	"	6,600	"
	1	"	"	"	3 700	"	3,700	"
	2	"	"	"	3,300	"	6,600	"
Adjudants-majors	6	"	"	"	2,300		13,800	"
Officiers-payés	5	"	"	"	2,000		6,000	"
	3	"	"	"	2,300		6,900	"
Capitaines administrateurs d'habillement	3	"	"	"	2,000		6,000	"
Officiers d'armement	3	"	"	"	3,300	"	9,900	"
Medecins	3	"	"	"	1,900	"	5,700	"
Capitaines	3	"	"	"	3,800		11,400	"
	9	"	"	"	2,500		22,500	"
Lieutenants	30	"	"	"	3,300		99,000	"
Sous-lieutenants	30	"	"	"	2,900		87,000	"
	60	"	"	"	1,900		114,000	"
	60	"	"	"	1,600		96,000	"
					A DÉDUIRE		599,500	"
					1/2 % p ^r médicaments.		2,996 50	"
					RÉSULTAT		596,503 50	"
TROUPE								
Adjudants-sous-officiers	12	"	4,380	"	"	2 71	11,869 80	"
Sergents-cornets	3	"	1,095	"	"	1 97	2,157 15	"
Maîtres armuriers	3	"	1,095	"	"	1 99	2,179 05	"
— tailleurs et cordonniers	6	"	2,190	"	"	" 91	1,992 90	"
Musiciens d'état-major	42	"	15,330	"	"	"	24,432	"
Caporaux-cornets	9	"	5,285	"	"	1 12	5,679 20	"
Sergents-majors	60	"	21 900	"	"	1 99	43,581	"
Sergents	245	"	88,695	"	"	1 67	148,120 65	"
— fourriers	65	"	22,995	"	"	1 67	58,401 65	"
Caporaux	572	"	155,780	"	"	" 91	125,559 80	"
Cornets	120	"	43,800	"	"	" 80	35,040	"
Élèves-cornets	24	"	8,760	"	"	" 68	5,956 80	"
Carabiniers	425	"	154,395	"	"	" 71	109,620 45	"
Volontaires	425	"	154,395	"	"	" 71	109,620 45	"
Chasseurs	1692	"	617,380	"	"	" 68	419,954 40	"
							3495	"
							1,275,675	"
Haute paye pour chevrons							8,212 50	"
Pour première mise de 1,188 hommes à 36 francs							42,768	"
— indemnités aux sous-officiers promus au grade d'officier							1,200	"
							1,132,545 80	"
TOTAL GÉNÉRAL pour les trois régiments de chasseurs à pied							fr 1,728,649 30	"

Cadre de réserve

GRADES.	NOMBRE	MONTANT	CRÉDIT	<i>Observations</i>
		DES DU TRAITEMENT INDIVIDUEL	DEMANDÉ POUR 1845	
Capitaines	de 1 ^{re} classe	16	2,200	55 200
	de 2 ^e	16	1,955 55	30,935 28
Lieutenants	32	1,266 67	40,535 44	
	64	Ajouter	100,666 72	
		1 / p ^r médicaments	535 55	
		Reste	fr 106,155 59	

Deux compagnies sédentaires.

GRADES.	EFFECTIF	NOMBRE de journées de SOUS OFFICIERS et SOLDATS	MONTANT		CRÉDIT DEMANDE POUR 1845	Observations.
			Du traitement individuel	De l'indemnité et habillement par jour		
OFFICIERS						
Capitaines	2	»	3,350	»	6,700	»
Lieutenants	2	»	1,900	»	3,800	»
Sous-lieutenants	4	»	1,000	»	6 400	»
	8	»			16,900	»
			A DEDUIRE . $\frac{1}{2}$ /o pour médicaux		84 50	
			RESTE		16,815 50	
TROUPE						
Sergents-majors	2	750	»	1 99	1,452 70	
Sergents	16	5,840	»	1 67	9,752 80	
— fourriers	2	750	»	1 67	1,219 10	
Caporaux	32	11,680	»	» 91	10,628 80	
Tambours	4	1,460	»	80	1,168	»
Soldats	200	73,000	»	» 68	49 640	»
	256	95,440			73,861 40	
TOTAL GÉNÉRAL pour les deux compagnies sédentaires					fr 90,676 90	

Division de discipline

GRADES.	EFFECTIF		NOMBRE DE JOURNÉES		MONTANT		CRÉDIT	Observations.
	Hommes	Chevaux	de sous-officiers et soldats	de chevaux	du traitement individuel	de la solde et habillement par jour	DEMANDE POUR 1845.	
OFFICIERS								
Major	1	1		365	5,050	„	5,050	„
Sous-lieutenant officier-payeur	1	„	„	„	2,000	„	2,000	„
Capitaines de 1 ^{re} classe	2	„	„	„	3,500	„	6,600	„
Lieutenants	4	„	„	„	1,900	„	7 600	„
Sous-lieutenants	4	„	„	„	1,600	„	6,400	„
	12	1	„	365			27,650	„
					A DEDUIRE $\frac{1}{2}$ / pour médicaments.		138 25	
					RESTE		27,511 75	
TROUPE								
Sergents-majors	2	„	750		„	2 04	1,489 20	
Sergents	16	„	5840	„	„	1 72	10,044 80	
— fourriers	2	„	750	„	„	1 72	1,255 60	
Caporaux	24	„	8760	„	„	„ 96	8,409 60	
Tambours	4	„	1460	„	„	„ 80	1,168	„
Soldats	400	„	146000	„	„	„ 52	75,920	„
	448	„	165320	„			98,287 20	
TOTAL GÉNÉRAL pour la division de discipline							fr.	125,798 95

Compagnie d'enfants de troupe.

GRADES.	Fonction	NOMBRE DE JOURNÉES de Sous-officiers et soldats	MONTANT		CRÉDIT DEMANDE POUR 1845	Observations
			du TRAITEMENT individuel	De LA SOJDT et HABILLEMENT par jour		
OFFICIERS						
Capitaine	1	1	3,500	»	3,500	»
Lieutenants	2	2	1,900	»	3,800	»
Sous-lieutenants	2	2	1,600	»	3,200	»
	5		A DÉDUIRE $\frac{1}{2}\%$ p médicaments		10,500	»
					51 50	
			RESTE		10,248 50	
TROUPE						
Sergent-major	1	365	»	1 90	726 55	
Sergents	8	2920	»	1 67	4,876 40	
— fourrier	1	365	»	1 67	609 55	
Caporal tambour	1	365	»	1 12	408 80	
Enfants de troupe	1 caporal-fourrier	1	»	» 54	197 10	
	16 caporaux	16	»	» 54	3,153 60	
	4 tambours	4	»	» 49	715 40	
	229 enfants	229	»	» 44	30,777 40	
	250					
A déduire pour les enfants de troupe	250	30416	à $\frac{1}{3}$ de la ration			
RESTE	11	64849			47,464 60	

DESIGNATION DES CORPS.	FRECITE SUR PIED DE PAIX			NOMBRE DE JOURNEES		MONTANT		CREDIT DEMANDE POUR 1843
	Officiers.	Sous-officiers et soldats	Chevaux	De sous-officiers et SOLDATS.	De chevaux	Du TRAITEMENT des OFFICIERS	De LA SOIIE ET HABILLEMENT de la troupe	
Régiment d'élite	101	1704	14	621,960	5,110	250,591 75	555,745 50	804,135 05
Douze régiments d'infanterie	960	15544	144	4,870,560	52,560	2,410,587 50	4,565,615	6,776,002 50
Trois régiments de chasseurs à pied	257	5495	56	1,275,675	13,140	590,503 50	1,152,545 80	1,728,649 30
Cadre de réserve	64	"	"	"	"	100,153 39	"	106,153 59
Deux compagnies sudentaires	8	250	"	93,440	"	10,815 50	75,861 40	90,676 90
Division de discipline	12	448	1	165,520	365	27,511 75	98,287 20	125,798 95
Compagnie d'enfants de troupe	5	11	"	64,849	"	10,248 50	47,404 60	57,713 10
TOTAUX	1587	19258	195	7,090,004	71,175	5,417 791 89	6 271,517 50	9,689,109 19
Enfants de troupe		250						
A DEDUIRE	Pour les journées de marche et au camp, 414,870 journées à 21 centimes fr 87,122 70 — les militaires traités dans les hôpitaux, 279,000 — à 68 — 189,720 » — les vacances et congés 60,259 70							357,082 40
TOTAL des dépenses ordinaires								fr 9,552,026 70
DÉPENSES EXTRAORDINAIRES								
Pour surplus de traitement à 40 lieutenants et sous-lieutenants adjudants majors actuellement existants, à 200 francs fr 8,000 » Pour surplus de traitement à 50 capitaines nommés avant le 6 septembre 1851, à 50 francs 1,500 » Pour 180 sous-lieutenants qui se trouvent momentanément au dessus du complet à $\frac{2}{3}$ de traitement, soit fr 1,066 67 c ^e 192,000 60 201,500 60 A DEDUIRE $\frac{1}{2}$ p $\frac{1}{100}$ pour médicaments fr 1,007 50								
								200,493 10
Pour surplus de solde aux soldats en activité de service avant le 1 ^{er} janvier 1845, SAVOIR Grenadiers et carabiniers 484,557 journées à 4 centimes fr. 19,581 48 Voltigeurs 484,557 — à 1 — 4,845 57 Fusiliers, chasseurs, élèves tambours et cornets 1,525 555 — à 1 — 15,253 55								
TOTAL des dépenses extraordinaires								259,975 50
TOTAL GENERAL pour l'arme de l'infanterie								9,592,000
Le credit demandé pour 1844 s'élève à.								9,659,000
Difference en moins au Budget de 1845								fr 67,000

Deux régiments de lanciers.

GRADES.	EFFECTIF		NOMBRE DE JOURNAUX				MONTANT		CREDIT DEMANDÉ POUR 1845	Observations	
	sur		de sous- officiers et soldats	de		du traitement individuel	du solde et habillement par jour				
	pied de paix			chevaux							
	Hommes	Chevaux		d'officiers	de troupe						
OFFICIELS											
Colonels	2	6	"	2190	"	8,400	"	16 800	"		
Lieutenants-colonels	2	6	"	2190	"	6,300	"	12,600	"		
Majors	6	12	"	4580	"	5,500	"	55,000	"		
Capitaines adjudants-majors	2	4	"	1460	"	5,800	"	7,600	"		
Lieutenants	2	4	"	1460	"	5,550	"	6,700	"		
Capitaines	1	instructeurs	2	4	"	1460	"	5,800	"	7,600	
		quartiers maîtres	1	"	"	"	5 700	"	5,700	"	
Lieutenant officier-payeur	1	de 1 ^{re} classe	1	"	"	"	"	5,500	"	5,500	
		de 2 ^e —	1	"	"	"	"	"	2,500	"	2,500
Sous lieutenant	1	"	"	"	"	2,000	"	2,000	"		
Capitaines administrateurs d'habillement	2	"	"	"	"	5,500	"	6,600	"		
Lieutenants ou sous-lieutenants porte étendards	2	4	"	1460	"	2,950	"	5,900	"		
Médecins	2	de régiment	2	"	750	"	5,800	"	7,600	"	
		de bataillon	2	"	750	"	2,500	"	5,000	"	
adjoins	2	de 1 ^{re} classe	2	"	750	"	2 100	"	4,200	"	
		de 2 ^e —	2	"	750	"	2,950	"	5,900	"	
Vétérinaires.	2	de 2 ^e —	2	"	750	"	2,100	"	4,200	"	
		de 3 ^e —	2	"	750	"	1 800	"	3,600	"	
Capitaines	12	commandants	24	"	8760	"	4,600	"	55,800	"	
		en second	12	"	8760	"	5,800	"	45,600	"	
Lieutenants	24	48	"	17520	"	2,950	"	70,800	"		
Sous-lieutenants	24	48	"	17520	"	2,500	"	60,000	"		
						A DÉDUIRE		570,800	"		
						$\frac{1}{2}\%$ p ^r médicam ^{ts} .		1,854	"		
						RESTE. . .		568,946	"		
TROUPE											
Adjudants sous-officiers	6	6	2190	"	2190	"	2 92	6,594 80			
Trompettes-majors.	2	2	750	"	750	"	2 29	1,671 70			
— brigadiers	2	2	750	"	750	"	1 88	1,572 40			
Maîtres-armuriers	2	"	750	"	"	"	2 52	1,839 60			
— tailleurs, bottiers et selliers	6	"	2190	"	"	"	" 09	2 168 10			
Maréchaux-des-logis-chefs	14	12	5110	"	4580	"	2 52	12,877 20			
Maréchaux-des-logis	80	72	29200	"	26280	"	2 09	61,028 "			
— fourriers	14	12	5110	"	4580	"	2 09	10,679 90			
Brigadiers	144	144	52560	"	52560	"	1 20	65,072 "			
Trompettes	56	56	15140	"	15140	"	1 67	21,943 80			
Maréchaux-ferrants	24	"	8760	"	"	"	" 96	8,409 60			
Lanciers	1080	924	394200	"	357260	"	" 96	578,452 "			

Régiment des guides.

GRADES.	EFFECTIF		NOMBRE DE JOURNÉES				MONTANT		CRÉDIT DEMANDÉ POUR 1845.	Observations.
	sur pied de parç.		de sous- officiers et soldats.	de chevaux		du traitement individuel.	de la solde et habillem. par jour.			
	Hommes.	Chevaux.		d'officiers	de troupe					
OFFICIERS.										
Colonel	1	5	"	1095	"	8,400	"	8,400	"	
Lieutenant-colonel.	1	5	"	1095	"	6,500	"	6,500	"	
Majors	5	6	"	2190	"	5,500	"	16,500	"	
Capitaine adjudant-major	1	2	"	750	"	5,800	"	5,800	"	
Lieutenant —	1	2	"	750	"	5,500	"	5,500	"	
Capitaines	1	2	"	750	"	5,800	"	5,800	"	
Capitaines	1	"	"	"	"	5,500	"	5,500	"	
Sous-lieutenant officier-payeur	1	"	"	"	"	2,000	"	2,000	"	
Capitaine administrateur d'habillement	1	"	"	"	"	5,500	"	5,500	"	
Lieutenant ou sous-lieutenant porte-étendard	1	2	"	750	"	2,950	"	2,950	"	
Médecin	1	1	"	565	"	5,800	"	5,800	"	
Médecin	1	1	"	565	"	2,500	"	2,500	"	
Médecin	1	1	"	565	"	2,100	"	2,100	"	
Médecin	1	1	"	565	"	2,950	"	2,950	"	
Vétérinaires	1	1	"	565	"	2,100	"	2,100	"	
Vétérinaires	1	1	"	565	"	1,800	"	1,800	"	
Capitaines	6	12	"	4580	"	4,650	"	27,900	"	
Capitaines	6	12	"	4580	"	3,800	"	22,800	"	
Lieutenants	12	24	"	8760	"	2,950	"	55,400	"	
Sous-lieutenants	12	24	"	8760	"	2,500	"	50,000	"	
	54	98	"	35770	"	A DÉDUIRE		185,050	"	
						$\frac{1}{2}\%$ p ^r médicam ^{ts} .		925 25	"	
						RESTE		184,124 75	"	
TROUPE.										
Adjudants sous-officiers	3	3	1095	"	1095	"	2 92	5,197 40	"	
Trompette-major	1	1	565	"	565	"	2 29	855 85	"	
— brigadier	1	1	565	"	565	"	1 88	686 20	"	
Maître-armurier	1	"	565	"	"	"	2 52	919 80	"	
— tailleur, bottier et sellier	5	"	1095	"	"	"	2 99	1,084 05	"	
Maréchaux-des-logis-chefs	7	6	2555	"	2190	"	2 52	6,458 00	"	
Maréchaux-des-logis	40	56	14600	"	13140	"	2 09	30,514 "	"	
— — fourriers	7	6	2555	"	2190	"	2 09	5,559 95	"	
Brigadiers	72	72	26280	"	26280	"	1 20	31,536 "	"	
Trompettes	18	18	6570	"	6570	"	1 67	10,971 90	"	
Maréchaux-ferrants	12	"	4580	"	"	"	2 96	4,204 80	"	
Guides	540	462	197100	"	168650	"	2 96	189,216 "	"	
	705	605	257325	"	220825					
Haute-paye pour chevrons.									1,745 75	"
Pour première mise de 99 hommes à 50 francs.									4,950	"
— indemnités payées aux sous-officiers promus au grade d'officier									500	"
									292,140 50	"
TOTAL GÉNÉRAL pour le régiment des guides. fr.									476,265 05	"

RÉCAPITULATION de la dépense pour traitement et solde des troupes de cavalerie.

DÉSIGNATION DES CORPS.	EFFECTIF SUR PIED DE PAIX.				NOMBRE DE JOURNÉES			MONTANT		CRÉDIT DEMANDÉ POUR 1845.	
	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux		De sous-officiers et soldats.	DE CHEVAUX		du TRAITEMENT des officiers.	de la solde et habillement de la troupe.		
			d'officiers.	de troupe.		d'officiers.	de TROUPE.				
2 régiments de chasseurs à cheval.	108	1410	196	1210	514,650	71,540	441,650	568,946	»	589,001 60	957,947 60
2 id. de lanciers	108	1410	196	1210	514,650	71,540	441,650	568,946	»	585,806 55	954,752 55
2 id. de cuirassiers	78	948	140	808	546,020	51,100	294,920	272,650	»	597,057 80	669,667 80
Régiment des guides	54	705	98	605	257,525	35,770	220,825	184,124	75	202,140 30	476,265 05
	348	4473	630	5835	1,632,645	229,950	1,399,045	1,194,646	75	1,863,986 05	5,058,632 80
A DÉDUIRE : Pour les journées de marche et au camp, 51,892 journées à 21 centimes fr. 10,897 52											
— les militaires traités dans les hôpitaux, 70,000 — à 96 — 67,200 »											
— les vacances et congés 15,036 82											
TOTAL des dépenses ordinaires fr. 2,965,498 66											
DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.											
—											
Pour surplus de traitement à 6 lieutenants et sous-lieutenants adjudants-majors actuellement existants, à 200 francs 1,200 »											
Pour 20 sous-lieutenants qui se trouvent momentanément au-dessus du complet, à $\frac{2}{3}$ du traitement de l'arme, soit fr. 1,666 67 c ³ 33,533 40											
34,533 40											
A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments. fr. 172 66											
34,560 74											
Pour surplus de solde aux cavaliers en activité de service avant le 1 ^{er} janvier 1845, soit 638,020 journées à 3 centimes 19,140 60											
TOTAL des dépenses extraordinaires. 33,501 34											
TOTAL GÉNÉRAL pour l'arme de la cavalerie. 5,019,000 »											
Le crédit demandé pour 1844 s'élève à. 5,037,000 »											
Différence en moins au Budget de 1845 fr. 18,000 »											

CHAPITRE II, SECTION 2, ART. 3. — *Arme de l'artillerie — État-major*

GRADES.	EFFECTIF SUR PIED DE PAIX.		NOMBRE DE JOURNÉES de CHEVAUX	MONTANT du TRAITEMENT individuel	CRÉDIT DEMANDÉ POUR 1845	Observations.
	Hommes	Chevaux.				
(Les officiers généraux figurent à l'état-major général)						
OFFICIERS						
Colonels	4	8	2920	8,400	55,600	»
Lieutenants-colonels	5	10	5650	6,500	31,500	»
Majors	5	10	5650	5,500	27,500	»
Capitaines de 1 ^{re} classe	5	5	1825	4,200	21,000	»
Lieutenants	9	9	5285	2,500	22,500	»
Commandants d'artillerie en résidence	5	»	»	4,200	21,000	»
	7	»	»	2,100	14,700	»
Gardes d'artillerie	7	»	»	5,550	23,450	»
	9	»	»	2,500	22,500	»
	13	»	»	1,800	23,400	»
					241,150	»
				A DEDUIRE $\frac{1}{2}\%$ p ^r médicaux	1,205 75	
					239,944 25	
SOUS-OFFICIERS ET EMPLOYÉS						
Conducteurs	11	»	»	850	9,350	»
	11	»	»	750	8,250	»
	12	»	»	700	8,400	»
Maitres artificiers	5	»	»	850	2,550	»
Contrôleurs	5	»	»	2,500	7,500	»
	4	»	»	1,900	7,600	»
Réviseurs	5	»	»	1,590	4,770	»
	1	»	»	1,260	1,260	»
					49,680	»
TOTAL				fr.	289,624 25	

1^{er} régiment d'artillerie.

GRADES.	EFFECTIF SUR PIED DE PAIX.		NOMBRE DE JOURNÉES de CHEVAUX.	MONTANT du TRAITEMENT individuel	CRÉDIT DEMANDE POUR 1843	Observations.
	Hommes	Chevaux				
OFFICIERS						
<i>État-major</i>						
Colonel	1	3	1095	8,400	8,400	»
Lieutenant-colonel	1	3	1095	6,500	6,500	»
Majors	5	6	2190	5,500	16,500	»
Capitaine adjudant-major (1 ^{re} classe)	1	2	750	4,650	4,650	»
Lieutenant —	1	2	750	3,550	3,550	»
Capitaine instructeur (1 ^{re} classe)	1	2	750	4,650	4,650	»
— quartier-maître (2 ^e classe)	1	»	»	3,500	3,500	»
Lieutenant officier-payeur	1	»	»	2,500	2,500	»
Capitaine administrateur d'habillement	1	»	»	3,500	3,500	»
Médecin { de régiment	1	1	365	3,800	3,800	»
{ de bataillon	1	1	365	2,500	2,500	»
Vétérinaire { de 1 ^{re} classe	1	1	365	2,950	2,950	»
{ de 2 ^e —	1	1	365	2,100	2,100	»
Quatre batteries a cheval						
Capitaines { de 1 ^{re} classe	4	8	2920	4,650	18,600	»
{ de 2	4	8	2920	3,800	15,200	»
Lieutenants	8	16	5840	2,950	25,600	»
Sous-lieutenants	8	16	5840	2,500	20,000	»
Six batteries de siege.						
Capitaines de 1 ^{re} classe	6	6	2190	4,200	25,200	»
Lieutenants.	6	6	2190	2,500	15,000	»
Sous-lieutenants	6	6	2190	2,100	12,600	»
	57	88	52120		194,500	»
A DÉDUIRE $\frac{1}{2}\%$ pour médicaments				fr	971 50	
A RAPPORTER				fr	193,528 50	

1^{er} régiment d'artillerie (suite).

GRADES.	EFFECTIF sur pied de paix.			NOMBRE DE JOURNÉES			MONTANT de la SOLDE et habillement par JOUR.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR 1845.	Observations.
	Hommes.	Chevaux. de selle. de trait.	de sous-officiers et soldats.	de selle.	de trait.				
REPORT. fr.								193,528 50	
TROUPE.									
<i>Petit état-major.</i>									
Adjudants sous-officiers	2	2	750	750	»	2 92	2,151 60		
Maréchal-des-logis-chef artificier	1	»	365	»	»	2 52	919 80		
Trompette major	1	1	565	565	»	2 29	855 85		
— brigadier	1	1	565	565	»	1 88	686 20		
Maître armurier	1	»	565	»	»	2 20	805 »		
— tailleur, cordonnier et sellier	3	»	1095	»	»	» 91	996 45		
Ouvriers selliers avec rang de soldat	2	»	750	»	»	1 06	773 80		
<i>Quatre batteries à cheval.</i>									
Maréchaux-des-logis chefs	4	4	1460	1460	»	2 52	5,679 20		
Adjudants de batterie	4	4	1460	1460	»	2 52	5,679 20		
Maréchaux-des-logis	32	32	11680	11680	»	2 09	24,411 20		
— fourriers	4	4	1460	1460	»	2 09	5,051 40		
Brigadiers	32	32	11680	11680	»	1 20	14,016 »		
— artificiers	16	16	5840	5840	»	1 09	6,565 60		
Trompettes	12	12	4380	4380	»	1 67	7,314 60		
Ouvriers selliers, charrons, forger. et charpent.	16	»	5840	»	»	1 06	6,190 40		
Maréchaux-ferrants	8	»	2920	»	»	» 96	2,805 20		
Canonniers de 1 ^{re} classe	64	»	25560	»	»	1 01	23,593 60		
— de 2 ^e —	288	176	105120	64240	58400	» 96	100,915 20		
<i>Six batteries de siège.</i>									
Maréchaux-des-logis chefs	6	»	2190	»	»	2 20	4,818 »		
Maréchaux-des-logis	36	»	13140	»	»	1 88	24,703 20		
— fourriers	6	»	2190	»	»	1 88	4,117 20		
Brigadiers	36	»	13140	»	»	1 12	14,716 80		
— artificiers	12	»	4380	»	»	1 01	4,423 80		
Trompettes	12	»	4380	»	»	1 56	6,852 80		
Ouvriers charrens, forgerons et charpentiers	18	»	6570	»	»	» 97	6,572 90		
Canonniers de 1 ^{re} classe	56	»	13140	»	»	» 87	11,451 80		
— de 2 ^e —	254	»	85410	»	»	» 77	65,765 70		
<i>Cadre de dépôt.</i>									
Maréchal-des-logis chef	1	»	365	»	»	2 20	805 »		
Maréchaux-des-logis	4	»	1460	»	»	1 88	2,744 80		
Maréchal-des-logis fourrier	1	»	365	»	»	1 88	686 20		
	895	284	160	525045	105660	58400			
Haute-paye pour chevrons							4,025 50		
Pour première mise de 100 hommes à 50 francs.							5,000 »		
— — 100 — à 36 —							3,600 »		
Pour indemnités aux sous-officiers promus au grade d'officier							500 »		
							563,708 »		
TOTAL GÉNÉRAL pour le 1^{er} régiment d'artillerie. fr.							557,056 50		

2^{me}, 3^{me} et 4^{me} régiments d'artillerie.

GRADES.	EFFECTIF SUR PIED DE PAIX		NOMBRE DE JOURNÉES de CHEVAUX	MONTANT du TRAITEMENT individuel	CRÉDIT DEMANDÉ POUR 1843	Observations.		
	Hommes	Chevaux						
OFFICIERS.								
État-major								
Colonels	5	9	3285	8,400	25,200	„		
Lieutenants-colonels	5	9	3285	6,300	18,900	„		
Majors	9	18	6570	5,500	40,500	„		
Capitaines adjudants-majors (1 ^{re} classe)	5	6	2190	4,650	13,950	„		
Lieutenants	5	6	2190	3,550	10,050	„		
Capitaines {	instructeurs (1 ^{re} classe)		5	6	2190	4,650	13,950	„
	{	quartiers-mâtres {	de 1 ^{re} classe	2	„	3,700	7,400	„
Lieutenant officier payeur	1	„	„	2,500	2,500	„		
Sous-lieutenants officiers-payeurs	2	„	„	2,000	4,000	„		
Capitaines administrateurs d'habillement	3	„	„	3,500	9,900	„		
Médecins {	de régiment.		3	3	1095	3,800	11,400	„
	de bataillon		3	3	1095	2,500	7,500	„
Vétérinaires {	de 1 ^{re} classe		3	3	1095	2,950	8,850	„
	de 2 ^e —		3	3	1095	2,100	6,500	„
Quinze batteries montées								
Capitaines {	de 1 ^{re} classe		15	50	10950	4,650	69,750	„
	de 2 ^e —		15	50	10950	3,800	57,000	„
Lieutenants	21	42	15350	2,950	61,950	„		
Sous-lieutenants	24	48	17520	2,500	60,000	„		
Dix-huit batteries de siège.								
Capitaines de 1 ^{re} classe	18	18	6570	4,200	75,600	„		
Lieutenants	18	18	6570	2,500	45,000	„		
Sous-lieutenants	18	18	6570	2,100	37,800	„		
		174	270	98550	599,600		„	
A DÉDUIRE 1/2 % pour médicaments					fr	2,998	„	
A REPORTER					fr	596,602	„	

2^{me}, 3^{me} et 4^{me} régiments d'artillerie (suite).

GRADES.	HILIER sur pied de paix			NOMBRE DE JOURNÉES			MONTANT de la SOLDE et habillem ^{nt} par JOUR.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR 1845.	Observations.
	Hommes.	Chevaux		de sous-officiers et soldats	DE CHEVAUX				
		de selle.	de trait.		de selle.	de trait.			
REPORT. . . fr.	.	.	.	.	.	.	.	596,602	»
TROUPE.									
Trois petits état-majors.									
Adjutants sous-officiers	6	6	»	2190	2190	»	2 92	6,594 80	
Maréchaux-des-logis-chefs artificiers	3	»	»	1095	»	»	2 41	2,658 95	
Trompettes-majors.	3	3	»	1095	1095	»	2 29	2,507 55	
— brigadiers.	3	3	»	1095	1095	»	1 88	2,058 60	
Maîtres-armuriers	3	»	»	1095	»	»	2 20	2,409 »	
— tailleurs, cordonniers et selliers	9	»	»	5285	»	»	» 91	2,989 55	
Ouvriers selliers avec rang de soldat	5	»	»	1095	»	»	» 97	1,062 15	
Quinze batteries montées.									
Maréchaux-des-logis-chefs	15			5475			2 41	13,194 75	
Maréchaux-des-logis	120			45800			1 99	87,162 »	
— — fourriers	15	150	»	5475	54750	»	1 99	10,895 25	
Brigadiers	90		»	52850			1 20	59,420 »	
— artificiers	50			10950			1 01	11,059 50	
Trompettes	30			10950			1 56	17,082 »	
Ouvriers charrons, forgerons et charpentiers.	45	»	»	16425	»	»	» 97	15,952 25	
Maréchaux-ferrants	15	»	»	5475	»	»	» 87	4,765 25	
Canonniers de 1 ^{re} classe	120	»	»	45800	»	»	» 87	58,106 »	
— de 2 ^e —	350	»	»	120450	»	»	» 77	92,746 50	
Conducteurs de 1 ^{re} classe.	120	»	»	45800	»	»	» 96	42,048 »	
— de 2 ^e —	270	»	450	98550	»	164250	» 96	94,608 »	
Dix-huit batteries de siège.									
Maréchaux-des-logis-chefs	18	»	»	6570	»	»	2 20	14,454 »	
Maréchaux-des-logis	108	»	»	59420	»	»	1 88	74,109 60	
— — fourriers	18	»	»	6570	»	»	1 88	12,551 60	
Brigadiers	108	»	»	59420	»	»	1 12	44,150 40	
— artificiers	56	»	»	15140	»	»	1 01	13,271 40	
Trompettes	36	»	»	15140	»	»	1 56	20,498 40	
Ouvriers charrons, forgerons et charpentiers.	54	»	»	19710	»	»	» 97	19,118 70	
Canonniers de 1 ^{re} classe	108	»	»	59420	»	»	» 87	54,295 40	
— de 2 ^e —	702	»	»	256250	»	»	» 77	197,297 10	
Trois cadres de dépôt.									
Maréchaux-des-logis-chefs	3	»	»	1095	»	»	2 20	2,400 »	
Maréchaux-des-logis	12	»	»	4580	»	»	1 88	8,254 40	
— — fourriers	3	»	»	1095	»	»	1 88	2,058 60	
	2456	162	450	889140	59150	164250			
Haute paye pour chevrons								7,910 50	
Pour première mise de 600 hommes à 56 francs								21,600 »	
— id. id. de 180 » à 50 »								9,000 »	
— indemnités aux sous-officiers promus au grade d'officier								1,500 »	
								969,537	»
TOTAL GÉNÉRAL pour les 2 ^{me} , 3 ^{me} et 4 ^{me} régiments d'artillerie. fr.								1,565,939	»

Compagnie sédentaire d'artificiers.

GRADES.	EFFIGIE sur PIED DE PAIX.	NOMBRE DE JOURNÉES de sous-officiers et soldats	MONTANT		CRÉDIT DEMANDE POUR 1845	Observations
			du TRAVAILLÉ individuel.	de LA SOLDE et habillement par jour.		
OFFICIERS.						
Capitaines { de 1 ^{re} classe	1	»	4,200	»	4,200	»
	1	»	3,350	»	3,350	»
Lieutenant	1	»	2,500	»	2,500	»
Sous-lieutenant	1	»	2,100	»	2,100	»
	4		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}\%$ pour médicaments.		12,150	»
					60 75	
			RESTE. . .		12,089 25	
TROUPE						
Maréchal-des-logis chef	1	565	»	2 20	805	»
Chef artificier (avec rang de maréchal-des-logis chef).	1	565	»	2 20	805	»
Maréchaux-des-logis	6	2190	»	1 88	4,117 20	
Fourrier	1	565	»	1 88	686 20	
Brigadiers	6	2190	»	1 12	2,452 80	
— artificiers	2	750	»	1 01	757 30	
Trompettes	2	750	»	1 56	1,158 80	
Ouvriers, charpentier, forgeron et charron . .	5	1095	»	» 97	1,062 15	
Artificiers { de 1 ^{re} classe	24	8760		» 87	7,621 20	
	24	8760		» 77	6,745 20	
	70	25550			26,166 85	
TOTAL GÉNÉRAL pour la compagnie sédentaire d'artificiers. fr.					38,256 10	

Escadron du train d'artillerie.

GRADES.	MILITAIRES sur pied de paix			NOMBRE DE JOURNÉES			MONTANT		CREDIT DEMANDE POUR 1843	Observations.
	HOMMES	CHEVAUX		de sous-officiers et soldats	DE CHEVAUX		du traitement individuel	de la solde et habillement par jour		
		de selle	de trait		de selle	de trait				
OFFICIERS										
Capitaines { de 1 ^{re} classe	1	2			750		4,650		4,650	
	1	2	"	"	750	"	5,800		5,800	"
Lieutenants	3	3		"	1095		2,950		8,850	"
Sous lieutenants	3	3			1095		2,500	"	7 500	"
	8	10	"	"	5650		A DEDUIRE		24,800	"
							$\frac{1}{2}$ % p ^r medicam ^{ts} .		124	"
TROUPE										
							RESTE		24,676	"
Maréchaux-des-logis chefs	2			750		"	"	2 52	1,859 60	
Maréchaux-des-logis	16			5840		"	"	2 09	12,205 60	
— — fourriers	2	12	"	750	4580	"	"	2 09	1,525 70	
Brigadiers	12			4580		"	"	1 20	5,256	"
Trompettes	4			1460			"	1 67	2,458 20	
Maréchal-ferrant	1	"	"	565	"	"	"	" 96	550 40	
Sellier.	1	"	"	565	"		"	1 06	386 90	
Soldats	84	"	60	50660	"	21900	"	" 96	29,455 60	
	122	12	60	44550	4580	21900				
Haute paye pour chevrons									565 10	
Pour première mise de 40 miliciens à 50 francs									2,000	"
									55 799 10	
TOTAL GENERAL pour l'escadron du train d'artillerie									fr.	80,475 10

DESIGNATION DES CORPS.

DESIGNATION DES CORPS.	EFFECTIFS SUR PIED DE PAIX					NOMBRE DE JOURNEES				MONTANT		CREDIT demande pour 1845
	Officiers	Sous officiers et soldats	CHEVAUX			de sous officiers et soldats	DE CHEVAUX		du traitement des officiers	de la solde et habillement de la troupe		
			d'officiers	de troupe								
				de selle	de trait							
							d'officiers	DE TROUPE de selle de trait				
Etat-major	69	48	42	»	»	15,330	»	»	39 944 25	49 680 »	289 624 25	
1 ^{er} Regiment d'artillerie	57	893	88	284	160	325 945	32,120	103 660	58 400	193,328 50	363 708 »	557,036 50
2 ^e , 3 ^e et 4 ^e Regiments d'artillerie	174	2436	270	162	450	889,140	98 530	59,130	164 250	596 602	969 337	1 565,939
Compagnie de pontonniers	6	130	6	»	»	47,450	2 190	»	»	16 666 25	50 983 20	67,649 45
Id d'ouvriers d'artillerie	4	84	1	»	»	30,660	365	»	»	10 645 50	33 076 30	43,921 80
Id id armuriers	4	150	1	»	»	54,750	365	»	»	10,845 50	47,296 70	58,142 20
Id sedentaires d'artificiers	4	70	»	»	»	25,550	»	»	»	12,089 25	26 166 85	38,256 10
Escadron du train d'artillerie	8	122	10	12	60	44,530	3 650	4 380	21 900	24,076	55,799 10	80 475 10
TOTAUX	257	3885	376	458	670	1 418,025	152,570	167,170	244,550	1 104,997 25	1,596 047 15	2,701,044 40

A DEDUIRE	Pour les journées de marche et au camp, 83,970 journées à 21 centimes	»	»	fi	17,533 70
—	les militaires traités dans les hopitaux, 53,000 — à 80 —	»	»	»	42,400 »
—	les vacances et congés	»	»	»	49,833 36
TOTAL des depenses ordinaires					2,591,127 34

DEPENSES EXTRAORDINAIRES					
Pour un capitaine de 1 ^{re} classe du train d'artillerie qui se trouve momentanément au-dessus du complet, à 2/3 du traitement, soit					3,100 »
A déduire 1/2 p % pour médicaments					15 50
Pour surplus de solde aux soldats en activité de service avant le 1 ^{er} janvier 1845, savoir :					3 084 50
Maitres-ouvriers et ouvriers d'artillerie de 1 ^{re} classe					7,300 journées à 5 centimes fi 365 »
Canonniers de 1 ^{re} classe des batteries montées et de siège, ouvriers selliers, charrons, etc., pontonniers de 1 ^{re} classe, ouvriers d'artillerie de 2 ^e classe armuriers de 1 ^{re} classe et artificiers de 1 ^{re} classe					89,060 — à 4 — 3,562 40
Ouvriers selliers, charrons, etc., maréchaux ferrants, canonniers de 1 ^{re} et de 2 ^e classe des batteries à cheval, canonniers de 2 ^e classe des batteries montées et de siège, pontonniers de 2 ^e classe, ouvriers d'artillerie de 3 ^e classe, armuriers de 2 ^e classe, artificiers de 2 ^e classe, et ouvriers et soldats du train					428,692 — à 3 — 12,860 76
TOTAL des depenses extraordinaires					16,788 16
TOTAL des depenses extraordinaires					19,872 66
TOTAL GENERAL pour l'arme de l'artillerie					2,611,000
Le credit demande pour 1844 s'élève à					2,625,000
Difference en moins au Budget de 1845					14,000 »

CHAPITRE II, SECTION 2, ART. 4. — *Arme du génie. — État-major.*

GRADES.	EFFECTIF SUR PIED DE PAIX		NOMBRE DE JOURNÉES de chevaux	MONTANT du FRAITEMENT individuel	CRÉDIT DEMANDÉ POUR 1848	Observations.	
	Hommes	Chevaux					
(Les officiers généraux figurent à l'état-major général)							
OFFICIERS							
Colonels	3	0	2190	8,400	25,200	„	
Lieutenants-colonels	5	10	3050	6,300	31,500	„	
Majors	5	10	3050	5,500	27,500	„	
Capitaines { de 1 ^{re} classe	18	18	6570	4,200	75,600	„	
{ de 2 ^e —	5	5	1825	3,350	16,750	„	
Lieutenants.	12	12	4380	2,500	30,000	„	
Sous-lieutenants	12	12	4380	2,100	25,200	„	
	60			A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % p ^r médic ^{es} .	231,750	„	
					1,158 75		
				RESTE. . .	250,591 25		
GARDES.							
Gardes du génie {	de 1 ^{re} classe	10	„	„	1,850	18,500	„
	de 2 ^e —	20	„	„	1,480	29,600	„
	de 3 ^e —	20	„	„	1,100	22,000	„
	50	75	26645				
					70,100	„	
A REPORTER. fr.					300,691 25		

Régiment du génie.

GRADES.	EFFECTIF sur pied de paix.		NOMBRE DE JOURNÉES		MONTANT		CRÉDIT	Observations.
	Hommes.	Chevaux.	de sous- officiers et soldats.	de chevaux	du traitement individuel.	de la solde et habillement par jour.	DEMANDÉ POUR 1845.	
REPORT. . . fr.	. . .	75	. . .	26645	. . .	. . .	300,691 25	
OFFICIERS.								
Colonel	1	2	»	750	8,400	»	8,400 »	
Lieutenant-colonel	1	2	»	750	6,500	»	6,500 »	
Majors.	2	4	»	1460	5,500	»	11,000 »	
Capitaine adjudant-major (1 ^{re} classe)	1	1	»	565	4,200	»	4,200 »	
Lieutenant	1	»	»	»	2,900	»	2,900 »	
Capitaine quartier-maitre (2 ^e classe)	1	»	»	»	5,500	»	5,500 »	
Sous-lieutenant officier-payeur	1	»	»	»	2,000	»	2,000 »	
Capitaine administrateur d'habillement	1	»	»	»	5,300	»	5,300 »	
Médecin de régiment	1	»	»	»	5,800	»	5,800 »	
— adjoint	1	»	»	»	2,100	»	2,100 »	
Capitaine de 1 ^{re} classe	10	»	»	»	4,200	»	42,000 »	
— de 2 ^e —	10	»	»	»	3,550	»	35,500 »	
Lieutenants	10	»	»	»	2,500	»	25,000 »	
Sous-lieutenants	10	»	»	»	2,100	»	21,000 »	
	51	9	»	5285	A DÉDUIRE :		168,800 »	
					$\frac{1}{2}$ % p ^r médicam ^{ts} .		844 »	
					RESTE . . .		167,956 »	
TROUPE.								
Adjudants sous-officiers.	2	»	750	»	»	2 92	2,151 60	
Tambour-major	1	»	565	»	»	2 29	855 85	
Caporal-tambour.	1	»	565	»	»	1 53	485 45	
Maitre-armurier	1	»	565	»	»	2 20	805 »	
— tailleur et cordonnier	2	»	750	»	»	1 12	817 60	
Sergents-majors	10	»	5650	»	»	2 20	8,050 »	
Sergents	50	»	18250	»	»	1 99	56,517 50	
— fourriers	10	»	5650	»	»	1 99	7,265 50	
Caporaux	60	»	21900	»	»	1 12	24,528 »	
Tambours.	20	»	7500	»	»	» 91	6,045 »	
Maitres-ouvriers et sapeurs-mineurs de 1 ^{re} classe.	150	»	54750	»	»	» 87	47,652 50	
Sapeurs-mineurs de 2 ^e classe	560	»	131400	»	»	» 77	101,178 »	
	667	82	245455	29950				
Haute paye pour chevrons							1,519 05	
Pour première mise de 220 hommes, à 56 francs							7,920 »	
							246,105 05	
TOTAL pour le régiment.							414,061 05	
TOTAL GÉNÉRAL.							714,752 50	
A DÉDUIRE: Pour les journées de marche et au camp, 50,560 journées à 21 centimes							10,575 60	
— les militaires traités dans les hôpitaux, 13,000 — à 80 —							10,400 »	
— les vacances et congés							9,842 70	
							50,818 30	
TOTAL des dépenses ordinaires.							683,954 »	
DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.								
Pour surplus de solde aux soldats en activité de service avant le 1 ^{er} janvier 1845; savoir:								
Maitres-ouvriers et sapeurs-mineurs de 1 ^{re} classe, 27,575 journées à 4 centimes							1,095 »	
Sapeurs-mineurs de 2 ^e classe. 65,700 — à 5 —							1,971 »	
							3,066 »	
TOTAL des dépenses extraordinaires							3,066 »	
TOTAL GÉNÉRAL pour l'arme du génie.							687,000 »	
Le crédit demandé pour 1844 s'élève à							688,000 »	
Différence en moins au Budget de 1845							1,000 »	

42

CHAPITRE II. SECTION 2, ART. 5. — Dépenses extraordinaires — Corps de la gendarmerie.

GRADES.	EFFECTIF sur pied de paix		NOMBRE DE JOURNÉES		MONTANT		CRÉDIT DEMANDE POUR 1845	Observations.	
	Hommes.	Chevaux	de sous- officiers et soldats	de chevaux	du traitement individuel	de la solde et habillem- ent par jour			
OFFICIERS.									
Colonel (pour mémoire)	1	3	1095	1095	7,100		7,100		
Lieutenant colonel	5	6	2190	2190	6,500		18,900		
Majors	1	2	750	750	5,050		5,050		
Capitaine { adjudant-major	1	"	"	"	3,700		3,700		
Capitaine { quartier-maitre de 1 ^{re} classe	1	"	"	"	5,050		45,450		
Capitaines	9	18	6570	6570	2,950		20,550		
Lieutenants	19	58	15870	15870	2,500		47,500		
Sous lieutenants	45	85	"	31025	A DEDUIRE $\frac{2}{5}\%$ p ^r médicam ^{ts} .		154,250		
					RESTE.		771 25		
TROUPE.									
Adjudants sous-officiers	5	5	1095	1095	3 80		155,478 75		
Marechaux-des-logis chefs	9	9	5285	5285	3 30		4,161		
Marechaux-des-logis { à cheval	58	58	21170	21170	5 10		10,840 50		
Marechaux-des-logis { à pied	15	"	4745	"	2 30		65,627		
Brigadiers { à cheval	124	124	45260	45260	2 80		10,915 50		
Brigadiers { à pied	25	"	9125	"	2 10		126,728		
Gendarmes. { à cheval	787	787	287255	287255	2 55		19,162 50		
Gendarmes. { à pied	193	"	70445	"	1 85		675,049 25		
389,090 journées de fourrages, à fr 1 05 c ^t	"	"	"	"	"		150,523 25		
	1212	1066	442380	389090			408,544 50		
		981		358065					
							1,451,549 50		
Total							fr.	1,604,828 25	
A DEDUIRE. Pour les hommes et les chevaux manquant au complet								17,828 25	
RESTE pour l'arme de la gendarmerie.								1,587,000	
Le crédit demandé pour 1844 s'élève à								1,588,000	
Différence en moins au Budget de 1845							fr.	1,000	

Total . . . fr.

A DEDUIRE. Pour les hommes et les chevaux manquant au complet . . .

RESTE pour l'arme de la gendarmerie.

Le crédit demandé pour 1844 s'élève à

Différence en moins au Budget de 1845 . . . fr.

CHAPITRE II, SECTION 3. ART. 1^{er}. — *Masse de pain.*

CORPS.	NOMBRE DE JOURNÉES DE SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS		CRÉDIT DEMANDÉ POUR 1845, à raison de 16 centimes PAR RATION	Observations.
	PAR CORPS.	PAR ARME.		
Régiment d'élite	621,960			
12 régiments d'infanterie	4,870,560			
3 — de chasseurs à pied	1,276,675			
2 compagnies sédentaires	93,440	7,090,004	1,134,400 64	
Division de discipline	163,520			
Compagnie d'enfants de troupe	64,849			
2 régiments de chasseurs à cheval	514,650			
2 — de lanciers	514,650			
2 — de cuirassiers	346,020	1,632,645	261,223 20	
Régiment des guides	257,325			
4 régiments d'artillerie	1,215,035			
Compagnie de pontonniers	47,450			
— d'ouvriers d'artillerie	30,660			
— — armuriers	54,750	1,418,023	226,884 "	
— sédentaire d'artificiers	25,550			
Escadron du train d'artillerie	44,530			
Régiment du génie	243,455	243,455	38,952 80	
		10,384,129	1,661,460 64	
A DÉDUIRE :				
Pour les journées de marche et au camp		601,092	96,174 72	
— les militaires malades traités dans les hôpitaux		415,000	66,400 "	
		1,016,092	162,574 72	
Reste		9,368,037	1,498,885 92	
Le crédit demandé pour 1844 s'élève à			1,503,200 64	
Différence en moins au Budget de 1845. fr.			4,314 72	

CHAPITRE II, SECTION 3, ART. 2. — *Masse de fourrages.*

CORPS.	NOMBRE DE RATIONS		MONTANT DE LA DÉPENSE.		CREDIT DEMANDÉ POUR 1843.	Observations.
	LÉGÈRES.	FORTES.	RATIONS légères à fr. 1-10 c ^m .	RATIONS fortes à fr. 1-25 c ^m .		
Etat-major général et des provinces . . .	"	67,800	"	84,862 50	84,862 50	
— des places	4,745	"	5,219 50	"	5,219 50	
Service de l'intendance militaire	5,475	"	6,022 50	"	6,022 50	
— de santé	1,095	"	1,204 50	"	1,204 50	
Infanterie	71,175	"	78,292 50	"	78,292 50	
Cavalerie	1,026,580	602,615	1,129,018 "	755,268 75	1,882,286 75	
État-major et troupes d'artillerie	44,530	519,760	48,983 "	649,700 "	698,683 "	
— — du génie	20,930	"	32,923 "	"	32,923 "	
Officiers en disponibilité et en non-activité .	1,825	"	2,007 50	"	2,007 50	
	1,185,155	1,190,265	1,505,670 50	1,487,851 25	2,791,501 75	
A DÉDUIRE : Pour chevaux manquants fr.					100,501 75	
RESTE					2,691,000 "	
Le crédit demandé pour 1844 s'élève à					2,704,000 "	
Différence en moins au Budget de 1845.					13,000 "	

CHAPITRE II, SECTION 3, ART. 3. — *Masse d'entretien du harnachement, traitement et ferrure des chevaux.*

CORPS.	NOMBRE DE JOURNÉES	ALLOCATIONS	CRÉDIT	<i>Observations.</i>
	de CHEVAUX DE TROUPE.	par JOUR.	DEMANDÉ POUR 1845.	
Chasseurs à cheval	441,650	09 cent ^{es} .	39,748 50	
Lanciers	441,650	09 —	39,748 50	
Cuirassiers	294,920	09 —	26,542 80	
Guides.	220,825	09 —	19,874 25	
Artillerie	385,440	09 —	34,689 60	
Train d'artillerie.	26,280	09 —	2,365 20	
	1,810,765		162,968 85	
A DÉDUIRE :				
Pour chevaux manquants et pour le solde présumé disponible au 1 ^{er} janvier 1845.				89,968 85
RESIE. fr.				73,000 »
Le crédit demandé pour 1844 s'élève à.				74,000 »
Différence en moins au Budget de 1845.				1,000 »

CHAPITRE II, SECTION 3, ART. 4. — *Masse de renouvellement du harnachement et de la buffleterie*

CORPS.	EFFECTIF donnant DROIT A L'ALLOCATION.		Allocation annuelle	MONTANT.	CREDIT DEMANDE POUR 1845	Observations
	HOMMES.	CHEVAUX.				
Régiment d'élite	1704		1 »	1,704 »	19,258 »	
Douze régiments d'infanterie	15344		1 »	15,344 »		
Trois régiments de chasseurs à pied	5495		1 »	5,495 »		
Deux compagnies sédentaires	256		1 »	256 »		
Division de discipline.	448		1 »	448 »		
Compagnie d'enfants de troupe	11		1 »	11		
Chasseurs à cheval	{ hommes 1410 chevaux » 1210		1 20 16 »	1,692 » 19,560 »	70,169 60	
Lanciers .	{ hommes 1410 chevaux » 1210		1 50 16 »	2,115 » 19,560 »		
Cuirassiers .	{ hommes 948 chevaux » 808		» 70 16 »	665 60 12,928 »		
Guides .	{ hommes 705 chevaux » 605		6 20 16 »	4,371 » 9,680 »		
Batteries à cheval .	491	»	1 55	761 05		
— montées .	1250	»	» 50	615 »		
— non montées	1608	»	» 40	645 20		
Chevaux des batteries à cheval	» 444		7 25	5,219 »		
— — montées	» 612		4 25	2,601 »		
Artillerie . Compagnie de pontonniers	150	»	» 40	52 »	8,579 85	
— d'ouvriers d'artillerie.	84	»	» 40	35 60		
— — armuriers .	150	»	» 40	60 »		
— sédentaire d'artificiers .	70	»	» 40	28 »		
Train . . . { hommes 122 chevaux » 72			» 50 4 25	61 » 506 »		
Régiment du génie	667	»	1 »	667 »	667 »	
Gendarmerie { hommes à cheval 981 — à pied 251			2 » 1 »	1,962 » 251 »	2,195 »	
TOTAL. fr.					100,667 45	
A DEDUIRE Pour les objets qui ne seront pas renouvelés pendant l'année . . .					50,667 45	
RESTE.					70,000 »	
Le crédit demandé pour 1844 s'élève à . . .					70,000 »	
Différence fr.					»	

CHAPITRE II, SECTION 3, ART. 5. — *Masse de casernement des chevaux.*

ARMES.	NOMBRE DE JOURNÉES de CHEVAUX DE TROUPE.	CRÉDIT DEMANDE POUR 1845.	<i>Observations.</i>
Cavalerie.	1,399,045		
Artillerie.	411,720		
Gendarmerie	358,065		
TOTAL.	2,168,830		
A DÉDUIRE :			
Pour chevaux en route, au camp ou manquants . .	168,830		
RESTE.	2,000,000 à 4 centimes	80,000	
Le crédit demandé pour 1844 s'élève à fr		80,000	
Différence.		»	

CHAPITRE II, SECTION 3, ART. 6. — *Masse de casernement des hommes.*

ARMES.	NOMBRE DE JOURNÉES DE SOUS-OFFICIERS et soldats.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR 1843.	<i>Observations.</i>
Infanterie	7,120,420		
Cavalerie.	1,632,645		
Artillerie.	1,413,025		
Génie	243,455		
Gendarmerie	442,380		
TOTAL. fr.	10,856,925		
A DÉDUIRE :			
Pour les hommes en marche, au camp et en congé. .	234,311		
RESTE. fr.	10,622,614		
D'après contract du 29 juin 1835, passé avec la société Félix Legrand.	1,010 lits à 2 places, à . fr. 29 50	29,795 "	
	19,590 » à 1 — à . . 20 50	401,595 "	
	105 demi-fournitures, à 12 "	1,260 "	
TOTAL. . . . 20,600 fournitures à 565 jours d'occupation, donnent pour 19,590 lits à 1 place . . . 7,150,350 journées			
Pour les mariés . . 1,010 » à 2 — . . . 368,650 —			
TOTAL. 7,519,000 —			
A DÉDUIRE : $\frac{1}{10}$ pour non-occupation. . . 751,900 —			
RESTE. 6,767,100 —			
Fournitures appartenant à l'État pour 500 hommes. 182,500 à 2 c ^{ues} .		3,650 "	
— — aux villes. 3,673,014 à 5 "		183,650 70	
TOTAL des journées. 10,622,614			
TOTAL. fr.		619,950 70	
Le crédit demandé pour 1844 s'élève à fr.		620,495 95	
Différence en moins au Budget de 1845 fr.		545 25	

CHAPITRE II, SECTION 3, ART. 7. — *Frais de route des officiers.*

NATURE DE LA DÉPENSE.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR 1843.	<i>Observations.</i>
Service général.	100,000 »	
Le crédit demandé pour 1844 s'élève à	100,000 »	
Différence.	»	

CHAPITRE II, SECTION 3, ART. 8. — *Transports généraux et autres.*

NATURE DES DÉPENSES	MONIANT	CRÉDIT	<i>Observations.</i>
	DE LA DÉPENSE EN 1843.	DEMANDE POUR 1843.	
Service général.	32,169 56		
Infanterie	24,583 95		
Cavalerie.	1,210 61		
Artillerie.	1,778 87		
Génie	236 63		
TOTAUX. . . . fr	59,979 62	60,000 "	
Le crédit demandé pour 1844 s'élève à.		60,000 "	
Différence.		"	

CHAPITRE II, SECTION 3, ART. 9. - - *Primes de rengagement.*

NATURE DE LA DÉPENSE.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR 1843.	<i>Observations.</i>
Primes de rengagement	4,000 »	
Le crédit demandé pour 1844 s'élève à	4,000 »	
Différence.	»	

CHAPITRE II, SECTION 3. ART. 10. — *Chauffage et éclairage des corps-de-garde.*

NATURE DE LA DÉPENSE.	CRÉDIT DEMANDE POUR 1845.	<i>Observations.</i>
Corps de garde des garnisons et des camps	75,000 »	
Le crédit demandé pour 1844 s'élève à.	75,000 »	
Difference.	»	

CHAPITRE II, SECTION 3, ART. 11. — *Dépenses de vivres aux camps et indemnité pour logement et nourriture.*

NATURE DE LA DÉPENSE.	NOMBRE DE JOURNÉES DE			CRÉDIT
	LOGEMENT ET NOURRIURE, à 74 centimes.	VIVRES DE CAMPAGNE		DEMANDÉ POUR 1845.
		POUR OFFICIERS, à 43 cmes ration.	POUR LA TROUPE, à 46 cmes ration.	
Journées de marche de 8,500 miliciens de la levée de 1843 à incorporer, soit pour quatre jours de marche.	34,000 "	"	"	25,160 "
<i>Mouvements éventuels pendant l'année.</i>				
Infanterie	20,000 "	"	"	14,800 "
Cavalerie	5,000 "	"	"	3,700 "
Artillerie	2,000 "	"	"	1,480 "
Génie	2,000 "	"	"	1,480 "
<i>Troupes qui camperont à Beverloo.</i>				
État-major général	"	2,415 "	"	1,038 45
Infanterie.	57,600 "	13,140 "	216,000 "	147,634 20
Cavalerie.	28,382 "	4,620 "	18,510 "	31,503 88
Artillerie.	1,920 "	750 "	7,200 "	5,055 30
Génie.	960 "	720 "	7,200 "	4,332 "
<i>Troupes qui camperont à Brasschaet.</i>				
Artillerie	23,500 "	4,788 "	49,350 "	42,149 84
<i>Troupes préposées à la garde du camp.</i>				
Infanterie	"	11,390 "	121,270 "	60,681 90
Génie	"	4,020 "	40,200 "	20,220 60
Lavage de couvertures, sacs de campement et menues réparations	"	"	"	3,463 83
Loyer du local pour le Gouverneur de la résidence	"	"	"	4,300 "
TOTAUX.	175,362 "	41,843 "	459,730 "	367,000 "
Le crédit demandé pour 1844 s'élève à fr.				367,000 "
Différence fr.				"

CHAPITRE II, SECTION 3, ART. 12. — Remonte.

CORPS.	NOMBRE DE CHEVAUX à acheter.	PRIX APPROXIMATIF des CHEVAUX.	CRÉDIT DEMANDE POUR 1845.	Observations.	
Chasseurs à cheval	134	550	73,700 »		
Lanciers	134	550	73,700 »		
Cuirassiers	90	700	63,000 »		
Guides.	67	650	43,550 »		
Artillerie et train. {	Chevaux de selle.	51	650	33,150 »	
	— de trait.	74	500	37,000 »	
TOTAUX. fr.	550		324,100 »		
Le credit demandé pour 1844 s'élève à. fr.			324,100 »		
Différence. fr.			»		

CHAPITRE II, SECTION 3, ART. 13. — *Frais de bureau et d'administration des corps.*

DÉSIGNATION		GRADES.	MONTANT			CRÉDIT									
des	SERVICES.		INDIVIDUEL.	PAR GRADE.	PAR SERVICE.	DEMANDÉ POUR 1843.									
État-major général.	{	1 aide-major général de l'armée	2,000	2 000	15,200	540,990 »									
		4 chefs d'état-major de divisions territoriales	1,500	6,000											
		2 — — de cavalerie	600	1,200											
		12 généraux-majors ou colonels commandants de brigades.	500	6,000											
Gouvernement de la résidence.	{	1 général-major gouverneur de la résidence	500	500	500		15,540								
État-major des provinces.	{	9 commandants de province	1,000	9,000	9,000										
État-major des places.	{	25 commandants de place. { 3 à	1,000	3,000	15,540		540,990 »								
		2 à	800	1,600											
		6 à	500	3,000											
		14 à	400	5,600											
Service de l'Intendance.	{	9 adjudants de place faisant fonctions de commandants. . .	260	2,540	26,700			540,990 »							
		4 directeurs dans les divisions territoriales	3,500	14,000											
		4 sous-intendants dans les provinces et 1 pour la gendarm.	2,500	12,500											
Service de Santé.	{	1 — au camp, pendant la période du campem.	200	200	2,000				540,990 »						
		1 inspecteur général	2,000	2,000						2,000					
Infanterie.	{	1 régiment d'élite	12,000	12,000	171,100					540,990 »					
		15 — d'infanterie et de chasseurs à pied	10,500	157,500											
		4 compagnies sédentaires et de discipline	400	1,600											
Cavalerie.	{	5 régiments de chasseurs à cheval, lanciers et guides . .	6,000	50,000	40,000						540,990 »				
		2 — de cuirassiers	5,000	10,000											
État-major de l'Artillerie.	{	1 inspecteur général	2,500	2,500	8,300							540,990 »			
		4 directeurs dans les divisions territoriales.	1,200	4,800											
		1 inspecteur des armes et 1 directeur de la fonderie . . .	500	1,000											
Troupes d'Artillerie.	{	4 régiments.	7,000	28,000	29,550								540,990 »		
		4 compagnies de pontonniers, ouvriers d'artillerie, ouvriers armuriers, sédentaire d'artificiers et 2 compagnies du train d'artillerie	225	1,550											
État-major du Génie.	{	1 inspecteur général	2,500	2,500	7,500									540,990 »	
		4 directeurs dans les divisions territoriales	1,200	4,800											
Troupes du Génie.	{	1 régiment	5,000	5,000	5,000										540,990 »
Gendarmerie.	{	9 compagnies	»	11,000	11,000										
A DÉDUIRE : Le montant présumé à imputer sur les masses des recettes et dépenses imprévues fr.						10,990 »									
RESTE.						530,000 »									
Le crédit demandé pour 1844 s'élève à.						530,000 »									
Différence. fr.						»									

CHAPITRE III. — *École militaire.*

NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES PAR SPÉCIALITÉ.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR 1843.	Observations.
Article Premier. — Traitements et indemnités.			
ÉTAT-MAJOR.			
1 commandant directeur des études	5,000 »		
2 examinateurs permanents	8,800 »		
1 capitaine instructeur	800 »		
1 instructeur-adjoint	653 55		
1 officier comptable	553 55		
4 inspecteurs des études	6,000 »		
1 secrétaire	1,600 »		
1 dessinateur civil	2,400 »		
1 aumônier	2,000 »		
1 médecin	853 55		
<i>Employés du service intérieur.</i>			
	26,599 99		
1 mécanicien	1,200 »		
1 waguemestre conservateur des bâtiments	700 »		
1 garde conservateur du matériel	560 »		
1 infirmier	400 »		
2 portiers	1,500 »		
4 hommes de peine	1,600 »		
1 préparateur de chimie	600 »		
2 tambours	565 »		
		55,124 99	
Art. 2. — Enseignement.			
6 professeurs militaires	6,700 »		
9 — civils	54,700 »		
8 répétiteurs militaires	6,552 61		
4 — civils	8,400 »		
1 maître militaire	800 »		
5 — civils	7,700 »		
		64,852 61	
Art. 3. — Solde des élèves.			
Solde des élèves	19,594 15		
		19,594 15	
Art. 4. — Dépenses d'administration.			
Frais de bureau	5,000 »		
Manège	1,500 »		
Chauffage et éclairage	9,000 »		
Manipulation des élèves au laboratoire	1,000 »		
Indemnité aux travailleurs	1,500 »		
Ménage des domestiques, 7 hommes à 50 centimes par jour	1,277 50		
Frais de transport des élèves sous-lieutenants, indemnités aux employés du service intérieur qui suivent les élèves dans leurs excursions; frais de transport des instruments, etc., etc.	1,200 »		
Jury d'examen de sortie (membres des universités)	2,000 »		
Achats de livres, instruments, entretien du mobilier et dépenses imprévues	4,170 77		
		24,448 27	
TOTAL fr.		142,000 »	
Le crédit demandé pour 1844 s'élève à		150,000 »	
Différence en moins au Budget de 1843. fr.		8,000 »	

CHAPITRE IV. — *Matériel du service de santé et des hôpitaux.*

NATURE DE LA DÉPENSE.	MONTANT.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR 1845.	Observations.
ARTICLE PREMIER.			
<i>Pharmacie centrale.</i>			
Location des bâtiments et contributions	4,000 »		
Achats de médicaments, linge et menues dépenses	90,000 »		
		94,000 »	
ART. 2.			
<i>Solde, supplément de solde et pain des militaires malades.</i>			
Traitements des militaires malades dans les hôpitaux, etc., 415,000 journées à 90 centimes	373,500 »		
Traitements des miliciens non incorporés et militaires détenus avant leur condamnation, approximativement 10,000 journées à 90 centimes	9,000 »		
		382,500 »	
ART. 3.			
Location des bâtiments, menues réparations	23,000 »	23,000 »	
TOTAL fr.		499,500 »	
Le crédit demandé pour 1844 s'élève à		500,400 »	
Différence en moins au Budget de 1845. fr.		900 »	

NATURE DES DÉPENSES.	CREDIT NÉCESSAIRE POUR 1843.		
	CHARGES ordinaires ou permanentes.	CHARGES EXTRAORDINAIRES et temporaires	TOTAL.
1 ^o Entretien du matériel et des armes de guerre dans les places fortes ; achats d'outils et d'approvisionnement ; confection de munitions ; dépenses relatives aux exercices de polygone ; frais de bureau des comptables de l'artillerie ; confection de baquets pour la conservation des poudres ; achats de bois pour plates-formes ; solde des portiers d'arsenaux ; allocation accordée aux conducteurs temporaires chargés d'escorter des convois de matériel ; frais d'encaissement de fonds ; journées d'ouvriers à défaut d'artilleurs ; dépenses relatives au remuage des poudres et à la visite des munitions de guerre ;			
SAVOIR :			
Dans la 1 ^{re} direction d'artillerie	21,000 »	»	(a 80,000 »
— 2 ^o — —	22,000 »	»	
— 3 ^o — —	18,000 »	»	
— 4 ^o — —	19,000 »	»	
2 ^o Fabrication d'amorces fulminantes pour armes à percussion	16,000 »	»	(b 16,000 »
3 ^o Fabrication de poudres de guerre	50,000 »	»	(c 50,000 »
4 ^o Fabrication et réparations d'armes de guerre à la manufacture du Gouvernement, établie à Liège ;			
SAVOIR :			
1,000 carabines du système Delvigne, à. fr. 66 »	66,000 »	»	(d 188,885 »
2,000 fusils de nouveau modèle, à . . . 39 78	79,560 »	»	
300 sabres de cavalerie légère, à . . . 22 75	6,825 »	»	
10,000 armes à transformer au nouveau système, à 3 65	»	36,500 »	
Réparations de fusils divers.	20,000 »	»	
	172,385 »	36,500 »	
A DÉDUIRE : la solde des ouvriers militaires, s'élevant à 20,000 francs	16,505 »	3,495 »	
RESTE. . . . fr.	155,880 »	33,005 »	
A REPORTER. . . . fr.	301,880 »	33,005 »	334,885 »

Matériel de l'artillerie.

CRÉDIT DEMANDE POUR 1844.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1845.		<i>Observations.</i>
	EN PLUS.	EN MOINS.	
80,000 »	»	»	a) Ces fonds sont destinés : 1° à l'entretien et à la conservation du matériel formant l'armement des places de guerre; 2° au remplacement des objets consommés et de ceux mis hors de service par l'usage.
16,000 »	»	»	b) Ce crédit est nécessaire pour remplacer les capsules employées pendant l'année 1844, dans les différents services et exercices, et pour continuer la fabrication des capsules qui doivent composer l'approvisionnement général en munitions pour les armes du nouveau système.
50,000 »	»	»	
			c) Cette somme doit servir : 1° à remplacer les poudres consommées en 1844 pour le tir à la cible, les exercices à feu, le tir des salves, le service des gardes dans les corps de l'armée; 2° à couvrir les pertes résultant des avaries qui sont dues à l'humidité des magasins dans quelques localités.
190,375 »	»	1,490 »	d) La fabrication des armes mentionnées ci-contre est indispensable : 1° pour donner aux chasseurs à pied un armement propre au service spécial de ces corps; 2° pour remplacer les pertes éventuelles et les armes mises hors de service par l'usage; 3° pour approprier au système à percussion, une partie des armes à silex qui se trouvent encore entre les mains des troupes et dans les magasins de l'artillerie.
336,375 »	»	1,490 »	

NATURE DES DÉPENSES.	CREDIT NECESSAIRE POUR 1843		
	CHARGES ordinaires ET PERMANENTES	CHARGES EXTRAORDINAIRES et temporaires	TOTAL.
REPORT. . . . fr.	301,880 "	33,005 "	334,885 "
4 ^e Travaux à la fonderie de canons à Liege ,			
SAVOIR :			
Fabrication de 4 canons à bombes de 0 ^m 29 en fonte			
— 12 — de 1.20 —			
— 10 — de 24 G. —			
— 6 — de 6 courts —			
— 100 boulets de 48 G			
— 500 bombes de 0 ^m 29			
— 500 obus de 0 20.			
— 500 — de 0.15.			
— 1,000 — de 0.15 à œil taraudé			
— 1,000 grenades de 0.13			
— 500 boîtes à balles pour canons de 6 G.			
— 500 — — — obusiers longs de 0 ^m 15			
Ferrure pour l'arsenal de construction			
Réparation à l'équipage de ponts ; travaux divers			
<i>Achats de matériaux.</i>			
100,000 kilogr. de fontes fortes, à. . fr. 0 14 ⁵⁰ / ₁₀₀ .	14,500 "	"	{ " 80,000 "
70,000 — — douces, à. . fr. 0 10 ⁵⁰ / ₁₀₀ .	7,350 "	"	
Fers forgés, tôles et aciers	1,800 "	"	
Houilles, charbon, coak et fagots	9,000 "	"	
Menus objets, huile, cordages, outils, etc.	1,112 07	"	
Bois de construction	1,990 06	"	
Traitements des employés et du portier	12,947 87	"	
Salaire des ouvriers	30,000 "	"	
Menus achats et dépenses diverses	1,300 "	"	
6 ^e Construction de matériel à l'arsenal d'Anvers ;			
SAVOIR :			
6 affûts de place-côte pour canons à bombes de 0 ^m 29.			
17 — — — de 0 ^m 20.			
5 avant-trains de place-côte.			
A REPORTER. . . . fr.	381,880 "	33,005 "	414,885 "

Matériel de l'artillerie (suite)

CRÉDIT DEMANDE POUR 1844.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1845.		<i>Observations.</i>
	EN PLUS	EN MOINS	
336,375	"	1,490 "	
80,000	"	"	a) La demande de ce crédit est basée sur le besoin de faire fabriquer quelques bouches à feu de fort calibre d'un nouveau système et d'une grande efficacité pour la défense des places et des côtes. Les projectiles sont destinés à compléter une partie de ceux qui manquent à l'approvisionnement des places fortes et à remplacer ceux consommés dans les exercices de polygone.
416,375 "	"	1,490 "	

NATURE DES DÉPENSES.	CRÉDIT NÉCESSAIRE POUR 1845.		
	CHARGES ordinaires ET PERMANENTES.	CHARGES EXTRAORDINAIRES et temporaires	TOTAL.
REPORT. fr.	331,830 »	33,005 »	414,835 »
Achats de matériaux en bois et en fer, y compris les frais résultant du débit du bois; achats de cuivre, de tôle, d'outils et d'ingrédients à l'usage des ateliers	35,111 20	»	(a 75,000 »
Achat de charbon de forge	1,650 »	»	
Salaire des ouvriers pour la main-d'œuvre.	23,400 »	»	
Traitements des employés de l'arsenal, comprenant les maîtres-ouvriers, les contre-maîtres, les dessinateurs, les commis, les sous-surveillants de magasin, le por- tier de l'établissement et les journaliers.	13,638 80	»	
Frais de bureau	1,200 »	»	(b 10,000 »
7° Dépenses relatives à l'école de pyrotechnie, destinée à l'instruction pratique et théorique à donner sur le confectionnement des munitions et artifices de guerre.	10,000 »	»	
8° Achat de bois de construction pour former un appro- visionnement à l'arsenal d'Anvers	10,000 »	»	(c 10,000 »
9° Dépenses résultant de la confection de modèles de constructions d'artillerie	5,000 »	»	(d 5,000 »
10° Dépenses diverses et menus achats	5,115 »	»	(e 5,115 »
TOTAUX. fr.	486,995 »	33,005 »	520,000 »

Matériel de l'artillerie (suite).

CRÉDIT DEMANDÉ POUR 1844	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1845.		<i>Observations.</i>
	EN PLUS	EN MOINS.	
416,375 »	»	1,490 »	
75,000 »	»	»	a) Ce crédit est nécessaire pour couvrir les dépenses qu'occasionne la construction des affûts avec dépendances pour les nouvelles bouches à feu introduites dans l'armement de quelques places et dans la défense des côtes
10,000 »	»	»	b) Cette somme a pour objet de propager dans le corps de l'artillerie l'instruction sur la poudre et la pyrotechnie militaire, et d'introduire dans cette partie du service les améliorations dont elle est susceptible
10,000 »	»	»	c) La formation de cet approvisionnement est indispensable pour être à même, au besoin, d'exécuter des commandes imprévues et pour qu'on ne soit pas obligé de mettre des bois en œuvre avant le temps voulu pour en opérer la complète dessiccation
5,000 »	»	»	d) Cette allocation est nécessaire pour compléter la collection des modèles des principaux attirails de guerre
3,625 »	1,490 »	»	e) Cette somme est destinée à couvrir diverses dépenses concernant le service du matériel, qui ne peuvent être prévues
520,000 »	1,490 »	1,490 »	

DÉSIGNATION DES PLACES.	ÉVALUATION DES DÉPENSES POUR					
	ENTRETIEN ORDINAIRE.			CONSTRUCTIONS ET RÉPARATIONS.		
	BÂTIMENTS militaires.	Fortifications.	OUVRAGES mixtes.	BÂTIMENTS militaires.	Fortifications.	OUVRAGES mixtes.
Ostende	2,500 »	2,200 »	2,600 »	(a 54,600 »	3,700 »	2,400 »
Menin	1,500 »	»	2,000 »	1,500 »	»	(b 5,200 »
Audenarde	800 »	500 »	700 »	1,000 »	16,500 »	5,700 »
Gand	1,200 »	5,800 »	500 »	5,700 »	15,400 »	2,500 »
Ypres	900 »	»	5,000 »	6,600 »	»	5,000 »
Termonde	500 »	800 »	1,700 »	5,100 »	12,600 »	5,900 »
Nieuport	500 »	1,000 »	1,500 »	2,500 »	2,500 »	1,500 »
Postes fortifiés des Flandres	400 »	»	600 »	»	»	»
Anvers (place)	6,000 »	2,000 »	15,000 »	(c 42,500 »	6,000 »	(d 62,500 »
— (citadelle)	2,220 »	900 »	3,580 »	»	(e 10,000 »	»
Fort St-Marie	600 »	1,050 »	850 »	»	»	»
— Lillo	1,700 »	2,000 »	5,800 »	»	»	»
— Liefkenshoek	1,200 »	1,700 »	5,600 »	8,000 »	»	»
Lierre	1,420 »	800 »	980 »	»	»	»
Malines	2,000 »	»	»	»	»	»
Bruxelles	6,000 »	»	»	20,500 »	»	»
Louvain	1,640 »	»	»	1,760 »	»	»
Vilvorde	900 »	»	»	2,600 »	»	»
Diest	»	1,000 »	3,000 »	»	6,000 »	»
Liège	12,700 »	2,500 »	1,800 »	18,000 »	(f 19,000 »	1,000 »
Huy	510 »	690 »	»	4,480 »	»	120 »
Hasselt	1,600 »	»	900 »	1,500 »	»	2,000 »
Arlon	1,000 »	»	»	5,500 »	»	»
Bouillon	1,200 »	500 »	500 »	1,950 »	800 »	250 »
Tournay	2,400 »	900 »	1,500 »	16,100 »	5,500 »	4,600 »
Namur	2,000 »	1,000 »	1,500 »	8,000 »	2,000 »	4,600 »
Charleroy	2,600 »	600 »	1,800 »	19,250 »	1,500 »	2,250 »
Dinant	600 »	600 »	70 »	1,800 »	950 »	»
Mons	2,500 »	»	5,500 »	4,200 »	»	(g 15,600 »
Ath	2,000 »	»	2,000 »	8,000 »	»	4,600 »
Philippeville	1,200 »	»	1,800 »	5,050 »	»	1,350 »
Mariembourg	425 »	»	500 »	1,500 »	»	475 »
Camp de Beverloo	»	»	»	(h 37,500 »	»	»
— de Brasschaet	»	»	»	2,500 »	»	»
TOTAUX. . . fr.	62,515 »	24,340 »	58,280 »	261,490 »	101,550 »	127,545 »
TOTAUX d'après l'ancienne division des dépenses		145,135 »		261,490 »	228,875 »	

Pour frais de surveillance générale des travaux

— loyer de bâtiments dans diverses places et des terrains occupés par les fortifications de Hasselt, les postes fortifiés des Flandres et les champs de manœuvre des camps de Brasschaet et de Beverloo

— frais de bureau des commandants du génie dans les places

— — de dessinateurs, levé de plans, etc.

— — d'instruction pratique du régiment du génie

TOTAL des dépenses ordinaires fr.

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES. Construction de nouvelles fortifications à Diest

TOTAL GÉNÉRAL fr.

Le crédit demandé au Budget de 1844 s'élève à

Différence en plus au Budget de 1845. fr.

Matériel du génie

CREDIT demande POUR 1845.	Observations.
48,000 10,000 25,000 26,900 » 15,500 24,600 » 9,500 1,000 154,000 » 16,500 2,500 7,500 » 14,500 » 5,200 » 2,000 » 26,500 » 3,400 3,500 » 10,000 55,000 » 5,600 » 6,000 » 4,500 » 5,000 » 31,000 20,000 » 28,000 » 4,000 » 25,600 » 16,600 » 7,400 » 2,700 » 37,500 » 2,500 »	OBSERVATIONS GÉNÉRALES Sous la dénomination d'<i>ouvrages mixtes</i>, sont compris tous les travaux à exécuter dans un but d'utilité publique étrangers aux intérêts purement militaires, tels que ceux qui exigent les communications, les clôtures, les canaux, cours d'eau, etc., dépendants des places fortes. Le Budget du matériel du génie a été réduit aux limites fixées par les ressources du Trésor, et n'est pas calculé d'après les besoins réels du service, qui sont évalués à près de 5,000,000 de francs par M. l'inspecteur général des fortifications. Il y a donc lieu de rappeler l'observation consignée dans les détails des Budgets de 1842, 1843 et 1844, « que le tableau ci contre ne peut nullement être considéré comme donnant, pour la suite, les éléments du Budget normal des dépenses du matériel du génie, etc., etc. » OBSERVATIONS PARTICULIÈRES a) Réparations à la caserne à l'épreuve de la bombe b) — aux ponts et aux pavés c) — à l'arsenal brûlé d) Y compris la continuation des travaux des ponts et de la porte de Slyck e) Continuation de la restauration des casernes f) Réparations aux revêtements de la citadelle g) — aux pavés et aux garde-corps h) Y compris les réparations les plus urgentes à l'hôpital et au pavillon royal
635,500 » 20,000 » 32,000 » 18,000 » 3,000 » 5,500 »	
712,000 » 440,000 »	
1,152,000 » 1,159,550 »	
12,450 »	

CHAPITRE VI. — Traitements divers et pensions.

GRADES ET EMPLOIS.	NOMBRE		MONTANT DU TRAITEMENT INDIVIDUEL.	SOMMES ANNUELLES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR 1845.
	de chevaux.	de rations.			
ARTICLE 1 ^{er} .					
Traitements temporaires de disponibilité, de non-activité, de réforme, et pensions temporaires.					
Disponibilité.					
1 colonel de cavalerie	2	730	5,600 "	5,600 "	
1 intendant militaire de 2 ^e classe.	1	365	4,200 "	4,200 "	
1 médecin en chef	"	"	5,660 "	5,660 "	
1 major d'artillerie	2	750	5,660 "	5,660 "	
Non-activité.					
5 généraux-majors	{ 2 à . . .	" "	5,250 "	10,500 "	
	{ 1 à . . .	" "	4,640 "	4,640 "	
1 colonel	" "	" "	5,700 "	5,700 "	
8 majors	" "	" "	2,525 "	20,200 "	
26 capitaines de 1 ^{re} classe	" "	" "	1,650 "	42,900 "	
26 — de 2 ^e —	" "	" "	1,450 "	37,700 "	
1 — de corps franc, à 5 ^f 17 ^e par jour.	" "	" "	1,157 05	1,157 05	
56 lieutenants	" "	" "	950 "	53,200 "	
2 — de corps franc, à 2 ^f 58 ^e par jour.	" "	" "	868 70	1,757 40	
54 sous-lieutenants	" "	" "	800 "	45,200 "	
2 — de corps franc, à 2 ^f 12 ^e par jour.	" "	" "	775 80	1,547 60	
1 intendant militaire de 2 ^e classe.	" "	" "	5,150 "	5,150 "	
2 sous-intendants militaires de 1 ^{re} classe	" "	" "	2,525 "	5,050 "	
1 médecin de bataillon	" "	" "	950 "	950 "	
5 — adjoints	" "	" "	800 "	4,000 "	
5 pharmaciens de 2 ^e classe	" "	" "	950 "	2,850 "	
8 — de 3 ^e —	" "	" "	800 "	6,400 "	
1 garde du génie de 2 ^e classe	" "	" "	740 "	740 "	
1 directeur d'hôpital	" "	" "	1,000 "	1,000 "	
1 sous-directeur.	" "	" "	600 "	600 "	
Réforme.					
1 sous-intendant militaire de 1 ^{re} classe	" "	" "	1,262 50	1,262 50	
1 capitaine de 1 ^{re} classe.	" "	" "	825 "	825 "	
1 — de 2 ^e —	" "	" "	725 "	725 "	
6 lieutenants.	" "	" "	475 "	2,850 "	
8 sous-lieutenants	" "	" "	400 "	3,200 "	
				A DÉDUIRE :	271,204 55
				$\frac{1}{2}$ % p ^r médic ^{es} .	1,556 02
				RESTE. . . .	269,848 55
Pensions					
Pensions temporaires accordées et à accorder	" "	" "	"	20,000 "	
					289,848 55
A REPORTER. . . fr.	5	1825			289,848 55

CHAPITRE VI. — *Traitements divers et pensions (suite).*

GRADES ET EMPLOIS.	NOMBRE		MONTANT DU TRAITEMENT INDIVIDUEL.	SOMMES ANNUELLES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR 1845.
	de chevaux	de rations.			
Report fr.	5	1825			289,848 55
ART. 2.					
Traitement de 55 aumôniers et desservants	1	1	1	52,500 »	52,500
ART 3					
<i>Traitements d'employés dans les magasins.</i>					
1 garde-magasin de 1 ^{re} classe	1	1	3,550 »	3,550 »	
1 — de 2 ^e —	1	1	2,500 »	2,500 »	5,850
ART 4					
Pensions civiles accordées depuis le 1 ^{er} octobre 1830	1	1	1	10,969 »	(a) 10,969
ART. 5.					
<i>Pension des militaires décorés sous l'ancien Gouvernement et secours sur le fonds de Waterloo</i>					
Pensions à 44 militaires décorés	1	1	1	9,724 62	
Secours sur le fonds de Waterloo à 164 militaires	1	1	1	15,700 85	25,434 47
	5	1825			
TOTAL fr.					562,602 »
Le crédit demandé pour 1844 s'élève à					555,800 »
Différence en plus au Budget de 1845.					6,802 »

(a) Cette somme de 10,969 francs forme le montant des pensions civiles de fonctionnaires du Département de la Guerre transférées du Budget de la Dette publique, en vertu de l'art. 38 de la loi sur les pensions civiles.

CHAPITRE VII, ARTICLE UNIQUE. — *Dépenses imprévues.*

NATURE DES DÉPENSES.	CRÉDIT NÉCESSAIRE POUR 1845	<i>Observations.</i>
Subside aux réfugiés politiques.	20,000 "	
Honoraires d'avocats et frais de procédures	6,000 "	
Loyers et contributions des champs d'exercices.	4,500 "	
Dépenses diverses non prévues.	15,753 63	
TOTAL. fr.	46,253 63	
Le crédit demandé pour 1844 s'élève à.	44,589 21	
Différence en plus au Budget de 1845.	1,664 42	

193

PIÈCES A L'APPUI

DU

BUDGET DE LA GUERRE

POUR L'EXERCICE 1845.

CAMPIEMENT.

194

RÉCAPITULATION

De la dépense pour les vivres des troupes qui camperont en 1845, et pour leur logement et nourriture en route.

ARMES.	EFFECTIF.		NOMBRE			MONTANT DE LA DÉPENSE			TOTAL.
	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	DE RATIONS pour OFFICIERS.	DE RATIONS pour LA TROUPE.	DE JOURNÉES de MARCHÉ.	POUR RATIONS d'officiers.	POUR RATIONS de troupe.	POUR LOGEMENT et NOURRITURE.	
État-major . . .	25	»	2,415	»	»	1,038 45	»	»	1,038 45
Infanterie . . .	276	7200	15,140	216,000	57,600	5,650 20	99,560 »	42,624 »	147,634 20
Cavalerie . . .	96	1254	4,620	18,510	28,582	1,986 60	8,514 60	21,002 68	51,505 88
Artillerie . . .	16	240	750	7,200	1,920	522 50	5,512 »	1,420 80	5,055 50
Génie . . .	16	240	720	7,200	960	509 60	3,512 »	710 40	4,552 »
TOTAUX . .	429	8914	21,645	248,910	88,862	9,507 55	114,498 60	65,757 88	189,565 85
A déduire les sommes réduites sur les autres articles.									155,595 54
Reste dépense effective.									fr 55,970 29

INDICATION

Des sommes qui doivent être déduites des divers articles du chapitre II, sections 2 et 5, par suite du campement des troupes.

INDICATION			DÉSIGNATION DES ARTICLES.	NOMBRE DE JOURNÉES.	TROUPES				TOTAL.
Des chapitres.	Des sections.	Des articles.			D'INFANTE- RIE.	DE CAVALERIE.	D'ARTILLE- RIE.	DU GÉNIE.	
2	2	1	Solde de l'infanterie . .	273,600	57,456 »	»	»	»	57,456 »
2	2	2	— de la cavalerie . .	46,892	»	9,847 52	»	»	9,847 52
2	2	3	— de l'artillerie . . .	9,120	»	»	1,915 20	»	1,915 20
2	2	4	— du génie	8,160	»	»	»	1,715 60	1,715 60
2	3	1	Masse de pain	537,772	45,776 »	7,502 72	1,459 20	1,505 60	54,045 52
2	3	5	Casernem ^t des chevaux .	54,540	»	1,859 20	554 40	»	2,175 60
2	3	6	— des hommes .	168,886	6,840 »	1,172 50	228 »	204 »	8,444 50
TOTAUX					fr. 108,072 »	20,561 54	5,956 80	5,225 20	155,595 54

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

*DEVIS de la dépense résultant du campement des troupes, en ce qui concerne
l'état-major général, pendant 30 jours.*

GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE		
	HOMMES.	CHEVAUX.	DE JOURNÉES donnant droit aux rations	DE RAIONS par jour	TOTAL des RAIONS
Lieutenant-général . . .	1	6	30	12	360
Généraux-majors . . .	5	9	90	8	720
Colonels, lieutenants-colonels et majors .	5	6	90	5	270
Intendant militaire . . .	1	2	30	5	90
Sous-intendant militaire . . .	1	2	30	5	90
Aides-de-camp et officiers d'ordonnance .	8	16	240	2	480
Médecins { principal . . .	1	2	30	2	60
	2	"	60	2	120
	2	"	60	1 $\frac{1}{2}$	90
Econome d'hôpital . . .	1	"	30	1 $\frac{1}{2}$	45
Commis aux écritures . . .	2	"	60	1 $\frac{1}{2}$	90
TOTAL	25	45	750		2,415

MONTANT DE LA DÉPENSE.

2,415 rations de vivres de campagne, sans genièvre, à 43 centimes .

fr 1,058 45

CAVALERIE.

DEVIS de la dépense résultant du cantonnement et du campement de 12 escadrons de cavalerie, pendant 30 jours et 8 jours de marche ().*

GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE				
	HOMMES.	CHEVAUX.	De journées donnant droit aux rations.	De rations par jour.	TOTAL des RATIONS.	De journées avec logement et nourriture.	De journées de chevaux de troupe en route, en cantonnement et au camp.
Colonels	2	6	60	4	240	»	»
Lieutenants-colonels ou majors	6	18	180	2	560	»	»
Capitaines adjudants-majors	2	4	60	1 1/2	90	»	»
Lieutenants adjudants-majors	2	4	60	1 1/2	90	»	»
Officiers-payeurs	2	2	60	1 1/2	90	»	»
Porte-étendards	2	4	60	1 1/2	90	»	»
Médecins de régiment	2	2	60	2	120	»	»
— de bataillon	2	2	60	2	120	»	»
Vétérinaires	4	4	120	1 1/2	180	»	»
Capitaines	24	48	720	1 1/2	1,080	»	»
Lieutenants	24	48	720	1 1/2	1,080	»	»
Sous-lieutenants	24	48	720	1 1/2	1,080	»	»
TOTAUX	96	190	2,880		4,620	»	»
Adjudants-sous-officiers	6	6	90	1	90	138	228
Trompettes maréchaux-des-logis	2	2	30	1	50	46	76
— brigadiers	2	2	30	1	50	46	76
Maréchaux-des-logis chefs	12	12	180	1	180	276	456
Maréchaux-des-logis	72	72	1,080	1	1,080	1,656	2,736
— fourriers	12	12	180	1	180	276	456
Brigadiers	144	144	2,160	1	2,160	5,512	5,472
Trompettes	56	56	540	1	540	828	1,368
Maréchaux-ferrants	24	»	560	1	560	552	»
Cavaliers	924	924	15,860	1	15,860	21,252	35,112
TOTAUX	1,234	1,210	18,510		18,510	28,582	45,980

MONTANT DE LA DÉPENSE.

4,620 rations d'officier, sans genièvre, à 45 centimes fr.	1,986 60
18,510 — de sous-officiers et soldats, à 46 —	8,514 60
TOTAL	10,501 20
28,582 journées de marche avec logement et nourriture, à 74 centimes	21,002 68
TOTAL GÉNÉRAL	31,503 88
<i>Il y a à déduire :</i>	
Du chap. II, sect. 2, art. 2, 21 c ^s sur la solde sur 46,892 journées	9,847 32
— II, — 3, — 1, 16 pour le pain 46,892 —	7,502 72
— II, — 3, — 5, 04 pour le casernement des chevaux. 45,980 —	1,839 20
— II, — 3, — 6, 05 — — des hommes. 25,446 —	1,172 50
RESTE fr.	11,142 54

(*) Un des deux régiments devra être cantonné, à défaut d'écuries suffisantes, au camp de Beverloo.

ARTILLERIE.

*DEVIS de la dépense résultant du campement de deux batteries d'artillerie,
pendant 50 jours et 8 jours de marche.*

GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE				
	HOMMES.	CHEVAUX.	De journées don- nant droit aux rations.	De RATIONS par jour.	TOTAL des RATIONS.	De journées avec logement et nourriture.	De journées DE CHEVAUX de troupe en route et au camp.
Major	1	2	50	2	60	»	»
Capitaines	4	8	120	1 $\frac{1}{2}$	180	»	»
Lieutenants	4	8	120	1 $\frac{1}{2}$	180	»	»
Sous-lieutenants	4	8	120	1 $\frac{1}{2}$	180	»	»
Médecin de bataillon	1	1	50	2	60	»	»
Vétérinaires	2	2	60	1 $\frac{1}{2}$	90	»	»
TOTAUX.	16	29	480		750	»	»
Maréc.-des-logis chefs et adj ^s de batterie	4	4	120	1	120	52	152
Maréchaux-des-logis	16	16	480	1	480	128	608
— — fourriers	2	2	60	1	60	16	76
Brigadiers	16	16	480	1	480	128	608
— artificiers	8	8	240	1	240	64	504
Trompettes	6	6	180	1	180	48	228
Ouvriers	8	»	240	1	240	64	»
Maréchaux-ferrants	4	»	120	1	120	52	»
Canonniers et conducteurs	176	168	5,280	1	5,280	1,408	6,584
TOTAUX.	240	220	7,200		7,200	1,920	8,560

MONTANT DE LA DÉPENSE.

750 rations d'officiers, sans genièvre, à 45 centimes	522	50
7,200 — de sous-officiers et soldats, à 46 —	5,512	»
TOTAL.	5,654	50
1,920 journées de marche avec logement et nourriture, à 74 centimes	1,420	80
TOTAL GÉNÉRAL.	5,055	50
<i>Il y a à déduire :</i>		
Du chap. II, sect. 2, art. 5, 21 c ^s sur la solde sur 9,120 journées	1,915	20
— II, — 5, — 1, 16 pour le pain	9,120	— 1,459 20
— II, — 5, — 5, 04 pour le casernement des chevaux	8,560	— 554 40
— II, — 5, — 6, 05 — — des hommes	4,560	— 228 »
RESTE. fr.	1,118	50

GÉNIE.

DEVIS de la dépense résultant du campement de quatre compagnies du régiment du génie, pendant 50 jours et 8 jours de marche.

GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE			
	HOMMES.	CHEVAUX.	De journées donnant droit aux rations.	De RATIONS par jour.	TOTAL des RATIONS.	De journées avec logement et nourriture pour 2 compagnies.
Capitaines	8	»	240	1 $\frac{1}{2}$	500	»
Lieutenants	4	»	120	1 $\frac{1}{2}$	180	»
Sous-lieutenants.	4	»	120	1 $\frac{1}{2}$	180	»
TOTAUX.	16	»	480		720	»
Sergents-majors.	4	»	120	1	120	16
Sergents	20	»	600	1	600	80
— fourriers	4	»	120	1	120	16
Caporaux.	24	»	720	1	720	96
Tambours	8	»	240	1	240	32
Sapeurs-mineurs	180	»	5,400	1	5,400	720
TOTAUX.	240	»	7,200		7,200	960

MONTANT DE LA DÉPENSE.

720 rations d'officiers, sans genièvre, à 43 centimes fr.	309 60
7,200 — de sous-officiers et soldats, à 46 —	5,512 »
Total.	5,621 60
960 journées de marche avec logement et nourriture, à 74 centimes	710 40
TOTAL GÉNÉRAL.	4,352 »
<i>Il y a à déduire :</i>	
Du chap. II, sect. 2, art. 4, 21 c' sur la solde. sur 8,160 journées 1,713 60	5,223 20
— II, — 3, — 1, 16 pour le pain 8,160 — 1,505 60	
— II, — 3, — 6, 05 pour le casernement des hommes . . 4,080 — 204 »	
RESTE. fr.	1,108 80

RÉCAPITULATION

*De la dépense pour vivres de campagne pour la garde du camp,
pendant 535 jours*

ARMES	EFFECTIF.		NOMBRE		MONTANT DE LA DEPENSE		TOTAL
	Officiers.	Sous-offi- ciers et soldats	De RATIONS d'officiers.	De RATIONS de troupe	POUR RATIONS d'officiers.	POUR RATIONS de troupe.	
Infanterie	22	562	11,500	121,270	4,897 70	55,784 20	60,681 90
Génie	8	120	4,020	40,200	1,728 60	18,492 00	20,220 60
TOTAUX	30	482	15,410	161,470	6,626 30	74,276 20	80,902 50
Les sous-officiers et soldats étant couchés sur des fournitures de l'Etat, il y a à déduire le montant du prix de la paille sur 161,470 journées à 2 centimes							5,229 40
RESTE							fr 77,675 10
Il y a encore à déduire :							
Du chap II, sect 2, art 1, 21 c ^e	sur la solde d'infanterie		sur 121,270 journées		25,466 70	} 59,745 90	
— II, — 2, — 4, 21	sur la solde du génie		40,200 —		8,442 00		
— II, — 3, — 1, 16	pour le pain		161,470 —		25,835 20		
RESTE dépense effective							fr 17,929 20

INFANTERIE.

DEVIS de la dépense pour vivres de campagne pour un bataillon d'infanterie qui gardera le camp pendant 555 jours.

GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE		
	HOMMES.	CHEVAUX.	DE JOURNÉES DONNANT DROIT AUX RATIONS.	DE RATIONS par jour.	TOTAL des RATIONS.
Majors.	1	2	555	2	670
Lieutenant adjudant-major	1	»	555	1 $\frac{1}{2}$	502 $\frac{1}{2}$
Médecin de bataillon	1	»	555	2	670
Officier-payeur	1	»	555	1 $\frac{1}{2}$	502 $\frac{1}{2}$
Capitaines.	6	»	2,010	1 $\frac{1}{2}$	3,015
Lieutenants	6	»	2,010	1 $\frac{1}{2}$	3,015
Sous-lieutenants.	6	»	2,010	1 $\frac{1}{2}$	3,015
TOTAUX.	22	2	7,570		11,590
Adjudant sous-officier	1	»	555	1	555
Caporal-tambour	1	»	555	1	555
Sergents-majors.	6	»	2,010	1	2,010
Sergents	24	»	8,040	1	8,040
— fourriers	6	»	2,010	1	2,010
Caporaux	48	»	16,080	1	16,080
Tambours et cornets	12	»	4,020	1	4,020
Soldats	264	»	88,440	1	88,440
TOTAUX.	362	»	121,270		121,270

MONTANT DE LA DÉPENSE.

11,590 rations d'officiers, sans genièvre, à 45 centimes.	4,897 70
121,270 — de sous-officiers et soldats, à 46 —	55,784 20
TOTAL. . . . fr.	60,681 90
<i>Il y a à déduire :</i>	
Du chapitre II, section 2, art. 1, 21 centimes sur la solde sur 121,270 journées. 25,466 70	} 44,869 90
— II, — 5, — 1, 16 — pour le pain 121,270 — 19,405 20	
RESTE. . . . fr.	15,812 »

GÉNIE.

DEVIS de la dépense pour vivres de campagne pour deux compagnies du régiment du génie, qui garderont le camp pendant 333 jours.

GRADES.	EFFECTIF.	NOMBRE		
		De journées donnant droit aux rations,	De rations par JOUR	TOTAL des RATIONS.
Capitaines	4	1,340	1 $\frac{1}{2}$	2,010 »
Lieutenants	2	670	1 $\frac{1}{2}$	1,005 »
Sous-lieutenants	2	670	1 $\frac{1}{2}$	1,005 »
TOTAUX.	8	2,680		4,020 »
Sergents-majors	2	670	1	670 »
Sergents.	10	5,350	1	5,350 »
— fourriers.	2	670	1	670 »
Caporaux	12	4,020	1	4,020 »
Tambours	4	1,340	1	1,340 »
Sapeurs-mineurs	90	50,150	1	50,150 »
TOTAUX.	120	40,200		40,200 »

MONTANT DE LA DÉPENSE.

4,020 rations d'officiers, sans genièvre, à 45 centimes	1,728 60
40,200 — de sous-officiers et soldats, à 46 —	18,492 »
TOTAL. . . . fr.	20,220 60
<i>Il y a à déduire.</i>	
Du chapitre II, section 2, art. 4, 21 centimes sur la solde sur 40,200 journées. 8,442 »	14,874 »
— II, — 3, — 1, 16 — pour le pain 40,200 — 6,432 »	
RESTE. . . . fr.	5,546 60

DEVIS

De la dépense résultant du campement successif des batteries d'artillerie à Brasschaet, pendant 21 jours et 10 jours de marche.

GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE				
	HOMMES.	CHEVAUX.	De journées donnant droit aux rations	De rations par jour.	TOTAL des RATIONS.	De journées avec logement et nourriture	De journées de chevaux de troupe en route et au camp
Officiers	152	192	3,192	1 $\frac{1}{2}$	4,788	»	»
Sous-officiers et soldats	2550	450	49,550	1	49,550	23,500	13,950

MONTANT DE LA DÉPENSE.

4,788 rations d'officiers, sans genièvre, à 45 centimes		2,058 84
49,550 — de sous-officiers et soldats, à 46 —		22,701 »
	TOTAL	fr 24,759 84
23,500 journées de marche avec logement et nourriture, à 74 centimes		17,390 »
	TOTAL GENERAL	fr 42,149 84
<i>Il y a à déduire :</i>		
Du chap II, sect 2, art 3, 21 ^e sur la solde	sur 72,850 journées	15,298 50
— II, — 3, — 1, 16 pour le pain	72,850 —	11,656 »
— II, — 3, — 5, 4 pour le casernement des chevaux	13,950 —	558 »
— II, — 3, — 6, 05 pour le casernement des hommes	56,425 —	1,821 25
	Reste	fr 12,816 09